



# Bulletin Officiel

N°6140 Lundi 06 Juillet 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUEES DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	2-3
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	4-5

## AVIS DU CMF

### OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE INITIEE PAR LA SOCIETE STANDARD SHARING SOFTWARE (SS)	6-12
--	------

### OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIE VALEURS -INTERMEDIAIRE EN BOURSE-	13-15
--	-------

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

TELNET HOLDING S.A	16
--------------------	----

## ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR – AGO -	17
SOTUVER – AGO -	18
SOTUVER – AGE -	19

## PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR – AGO -	20-22
SOTUVER – AGO -	23-24
SOTUVER – AGE -	25-26

## INFORMATIONS POST AGO - AGE

ATTIJARI LEASING – AGO -	27-31
WIFACK INTERNATIONAL BANK – AGO -	32-36
AIR LIQUIDE TUNISIE – AGO -	37-41
AIR LIQUIDE TUNISIE – AGE -	42

## CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2020-1 »	43
-----------------------------------	----

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## ANNEXE III

### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR –
- FCP KOUNOUZ
- FCP AFAK CEA

## ANNEXE IV

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES - STIP -

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux**.

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique d'Achat -OPA-**

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire  
sur les actions de la société Hexabyte initiée  
par la société Standard Sharing Software (3S)**

Par décision n° 19 du 29 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat-OPA- obligatoire à laquelle a été soumise la société Standard Sharing Software (3S), visant le reste des actions composant le capital de la société Hexabyte.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

**I- Identité de l'initiateur :**

La société Standard Sharing Software (3S), société anonyme sise à l'Immeuble 3S rue Abou Hamed El Ghazali Montplaisir, 1073 Tunis, est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

**II- Dénomination de l'établissement chargé du projet d'OPA :**

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène 1082 Tunis, est l'établissement chargé du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

**III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :**

La société Standard Sharing Software (3S) détient 1 758 579 actions représentant 84,41% du capital de la société Hexabyte.

**IV- Nombre de titres visés par l'offre :**

Par cette OPA obligatoire, la société Standard Sharing Software (3S) vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Hexabyte, soit **172 612** actions représentant **8,29%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

**V- Prix de l'offre :**

Le prix de l'offre est fixé à **7,550 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse. Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

**VI- But de l'offre :**

Détenant le fournisseur de services internet (FSI) « GlobalNet », la société Standard Sharing Software (3S), tout comme Hexabyte éprouvent de plus en plus de difficulté à résister aux grands opérateurs, comme en témoigne la progression fulgurante ces dernières années du FSI

- Suite -

« TopNet » qui est adossé à Tunisie Télécom, et qui détiennent ensemble près de 65% de la part de marché en terme d'ADSL. Le deuxième FSI, « GlobalNet », est très loin derrière et n'en détient que 15%.

De plus, la part du marché des deux acteurs indépendants à savoir « GlobalNet » et « Hexabyte » ne cesse de se réduire, même si, du fait de l'offre de gros (achat par le FSI des lignes en gros chez Tunisie Telecom et leur revente aux clients finaux avec une petite marge mais en prenant le risque entier du recouvrement), leurs chiffres d'affaires semblent évoluer positivement mais avec de moins en moins de marges opérationnelles. Ainsi, les marges ne cessent de se réduire et les bénéfices financiers (placements) d'Hexabyte représentent désormais près de 140% des bénéfices opérationnels. Cette tendance ne cesse de s'aggraver au risque de menacer le modèle économique dans sa totalité.

Ainsi, la viabilité des fournisseurs de services internet indépendants devenant de plus en plus difficile au regard de la taille du leader qui s'approche à grand pas d'une situation de monopole, la société Standard Sharing Software envisage de rapprocher certaines de ses activités et de ses investissements afin de bénéficier des économies d'échelles.

La consolidation du positionnement de la société Standard Sharing Software (3S), en tant que deuxième fournisseur de services internet sur le marché tunisien, lui permettra de gagner plus de résilience et de bénéficier d'un effet de synergies positif et d'économies d'échelles.

## **VII-Intentions pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :**

### **a) - Politique industrielle:**

Le rapprochement des deux entités s'inscrit dans une synergie de groupe et dans le but de faire face à un marché de plus en plus concentré. La centralisation des achats devra permettre d'économiser les coûts opérationnels et ainsi améliorer les marges et donc renforcer l'efficacité commerciale.

#### **• Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation des deux fournisseurs d'accès internet Hexabyte et GlobalNet :**

A ce stade, l'intention de l'acquéreur est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement. Des synergies organisationnelles seront entreprises afin de faire bénéficier les deux sociétés d'avantages en matière commerciale, de support et de services fournis à la clientèle.

#### **• Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société Hexabyte :**

La direction générale sera maintenue telle qu'assurée actuellement par Monsieur Naceur HIDOSSI jusqu'au 31/12/2020. Ce dernier assurera la passation à une ou plusieurs personnes désignées par la société Standard Sharing Software (3S), dans de bonnes conditions.

### **b) - Politique financière:**

La société Standard Sharing Software (3S) s'engage à préserver la santé financière de la société Hexabyte et maintenir un niveau de dette nul.

### **c) - Politique sociale :**

La direction générale sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. L'acquéreur s'engage à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

### **d) Cotation en bourse : Maintien de la cotation ou Offre publique de Retrait- OPR-**

Si à l'issue de l'Offre Publique Obligatoire, la société Standard Sharing Software viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société Hexabyte, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation

- Suite -

des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

**VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :**

Il existe un protocole de cession entre Monsieur Naceur Hidoussi et la société Standard Sharing Software - 3S portant sur 881 684 actions au prix de 7,550 dinars l'action.

Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société Hexabyte, s'engage à poursuivre la direction de la Société jusqu'au 31/12/2020, et à assurer, la passation à une ou plusieurs personnes désignées par le Cessionnaire, dans de bonnes conditions.

**IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :**

Néant

**X- Avis du Conseil d'administration sur l'offre publique :**

Le conseil d'administration tenu le 19 juin 2020 a approuvé l'opération d'acquisition par la société Standard Sharing Software – 3S, d'un bloc de titres portant sur 881 684 actions de la société HEXABYTE détenus par M. Naceur HIDOUSSE.

Lors de la réunion tenue à la même date, le conseil d'administration a approuvé l'opération de la soumission de la société Standard Sharing Software 3S à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE soit de 172 612 actions représentant 8,94% des droits de vote (soit 8,29% du capital de la société).

**XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :**

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de 15 séances de bourse minimum allant du jeudi 02 juillet 2020 au mercredi 22 juillet 2020 inclus.

**XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :**

**1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le 22 juillet 2020. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture l'offre.

**2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :**

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

**3- Déclaration des résultats :**

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

**4- Modalités de règlement-livraison :**

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.



- Suite -

**5- Suspension et reprise de cotation :**

La cotation en bourse des actions Hexabyte sera suspendue durant les séances de bourse du 30 juin 2020 et du 1er juillet 2020, et reprendra à partir du 02 juillet 2020.

**XIII- Renseignements relatifs à la société visée :**

**1- Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société :** Société Hexabyte SA

- **Siège social :** Avenue Habib Bourguiba Immeuble CTAMA 9000 Béja –Tunisie–

- **Téléphone :** 216 78 45 66 66

- **Fax :** 216 78 45 69 00

- **Bureau de Tunis :** 4, Rue Ibn Bassem Menzah 4, 1004 Tunis

-**Tél :** 216 71 232 000-

-**Fax :** 216 71 751 300

-**Forme juridique :** société anonyme

**-Législation particulière applicable :**

\* La société Hexabyte a été créée dans le cadre de la loi 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du Code d'Incitation aux Investissements telle que modifiée par les textes subséquents ;

\* L'activité de la société en tant que Fournisseur de Services Internet « FSI » est régie par le Code des Télécommunications.

- **Date de constitution :** 09/05/2001

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

**- Objet social (article 2 des statuts) :**

La société a pour objet principal :

- 1- Assurer la fourniture de services à valeurs ajoutée des télécommunications de type internet.
- 2- Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Numéro de l'identifiant unique du Registre National des Entreprises :** 0760635K

- **Exercice social :** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année

- Suite -

**2-Administration, direction et contrôle:****Conseil d'Administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

**Direction :**

**M. Naceur Hidoussi** : Directeur Général de la société Hexabyte.

**Contrôle :**

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CONSULTING & FINANCIAL FIRM, représenté par M. Walid BEN AYED, Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	5, rue Sufeilula- Mutuelleville Tunis Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160	2019-2021

**3- Renseignements concernant le capital :**

- **Capital social** : 2 083 334 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions

- **Structure du capital de la société Hexabyte après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 25/06/2020 par la société Standard Sharing Software (3S):**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
La société Standard Sharing Software (3S)	1 719 979	1 719 979	82,56%	1 719 979	89,06%
SPI Nafissa	38 600	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte( contrat rachat d'actions)	152 143	152 143	7,3%	0	0%
Autres actionnaires	172 612	172 612	8,29%	172 612	8,94%

**4- Situation financière de la société :****4-1 Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6086 du vendredi 17/04/2020.

**4-2 Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

- Suite -

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6086 du vendredi 17/04/2020.

#### **4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 31/03/2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6088 du mardi 21/04/2020.

#### **4-4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

##### **Part de marché :**

La part de marché de Hexabyte s'est établie à 5,90% en 2019. Elle évoluera en moyenne de 0.200 point l'an pour atteindre 64 milles ports en 2024, soit 6,90% de part de marché.

##### **Revenus ADSL :**

###### Revenus ADSL résidentiel :

Les projections de revenus ADSL ont été arrêtées sur la base des chiffres des 3 dernières années.

Le revenu moyen par abonné est de 185,618 dinars /an.

Ainsi, les revenus de ventes d'abonnement ADSL passeront à 9 067 mille dinars en 2020, 9 739 mille dinars en 2021, 10 450 mille dinars en 2022, 11 202 mille dinars en 2023 et enfin 11 998 mille dinars en 2024.

Il est attendu que l'année 2020 connaisse l'apparition de nouveaux débits ADSL qui seront vendus en mode guichet unique ainsi que le démarrage de la commercialisation de produits Tunisie Télécom dans les agences de Hexabyte.

Les revenus ADSL Corporate : Les revenus ADSL des clients Corporate a connu une forte croissance sur la période 2015-2019. Les projections d'activité sur la période allant de 2019 à 2022 ont été élaborées en prenant en considération un taux de croissance moyen de 7,5% sur les cinq prochaines années.

##### **Les autres revenus d'exploitation :**

Les revenus tablettes et sécurité : Ce marché connaît une décroissance notable à cause de la prolifération des ventes sur le marché parallèle et les risques d'impayés. La société envisage de réduire les ventes de ce produit et de se concentrer davantage sur son corps de métier principal. Le management anticipe une décroissance annuelle de 10% sur les 5 prochaines années.

Les revenus de l'activité Géo localisation et accessoires /divers : Les équipes de Hexabyte ont développé une plateforme de géo localisation et de suivi GPS. Cette activité présente aussi un fort potentiel d'export. 89 029 dinars de vente sont prévus pour l'année 2020. Une forte croissance du secteur est anticipée, surtout avec l'arrivée des nouvelles licences IoT (Internet of Things). Par ailleurs, les ventes estimées atteindront 184 milles dinars en 2024.

#### **Le tableau suivant récapitule le mix-produit prévisionnel d'Hexabyte sur la période 2019-2023 : Part de Marché ADSL**

- Suite -

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de ports ADSL du marché</b>	800 800	832 832	866 145	900 791	936 823
Evolution du marché	4%	4%	4%	4%	4%
<b>Nombre de ports ADSL Hexabyte (A)</b>	48 849	52 468	56 299	60 353	64 641
<b>Part de marché Hexabyte</b>	<b>6,10%</b>	<b>6,30%</b>	<b>6,50%</b>	<b>6,70%</b>	<b>6,90%</b>
<b>Revenu moyen/Abonné ADSL en Dt (B)</b>	185,618	185,618	185,618	185,618	185,618
<b>Revenus ADSL</b>					
<i>Revenu ADSL résidentiel (A*B)</i>	<b>9 067 216</b>	<b>9 739 082</b>	<b>10 450 190</b>	<b>11 202 604</b>	<b>11 998 490</b>
<i>Revenu ADSL Corporate ( C)</i>	2 221 459	2 388 069	2 567 174	2 759 712	2 966 690
Taux de croissance	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
<b>Total Revenu ADSL (A*B +C) (1)</b>	<b>11 288 675</b>	<b>12 127 151</b>	<b>13 017 364</b>	<b>13 962 316</b>	<b>14 965 180</b>
<b>Autres Revenus</b>					
<i>Tablettes et Sécurité</i>	441 172	397 955	358 159	322 343	290 109
Taux de croissance	-10%	-10%	-10%	-10%	-10%
<i>Activité Géolocalisation et accessoires</i>	89 029	106 835	128 202	153 843	184 611
Taux de croissance	20%	20%	20%	20%	20%
<b>Total Autres Revenus (2)</b>	<b>530 201</b>	<b>504 790</b>	<b>486 361</b>	<b>476 186</b>	<b>474 720</b>
<b>Total des revenus (1+2)</b>	<b>11 818 876</b>	<b>12 631 941</b>	<b>13 503 725</b>	<b>14 438 502</b>	<b>15 439 900</b>

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-**

## **Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-**

Par décision n° 18 du 19 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- et des intermédiaires en bourse que la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- :**

- **Date de constitution** : 22 mai 1991.

- **Objet social** : La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Capital social** : 20 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

**2. Structure du capital au 12 juin 2020 :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–	3 935 729	98,39%	3 935 729	98,39%
<b>Autres actionnaires :</b> 144 actionnaires	64 271	1,61%	64 271	1,61%
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 000 000</b>	<b>100,00%</b>

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration \* :**

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat
M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2019-2021
M. Fethi MESTIRI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Eric AOUANI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur	Les actionnaires minoritaires	2019-2021
M. Walid DACHRAOUI	Administrateur	BIAT	2020-2021
M. Mehdi MASMOUDI	Administrateur	Lui-même	2020-2021
M. Walid JAAFAR	Administrateur	Lui-même	2020-2021
Mlle. Aicha MOKADDEM	Administrateur	Elle-même	2020-2021

\* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 avril 2020.

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Tunisie Valeurs depuis le 12 juin 2020 s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
16/06/2020	16,980	499	8 473,020

**5. Renseignements financiers :****a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6076 du Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020.

**b- Indicateurs d'activité trimestriels relatifs au premier trimestre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6088 du Mardi 21 avril 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 3 935 729 actions composant le capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- (soit 98,39% des actions et des droits de vote).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait :**

L'Offre Publique de Retrait vient compléter l'Offre Publique d'Achat à laquelle a été soumise la BIAT en date du 23/03/2020 et qui lui a permis de détenir 98,39% du capital de Tunisie Valeurs-intermédiaire en bourse-.

Le flottant actuel de la société s'élève à 64 271 titres, soit l'équivalent de 1,61% du capital. Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, la BIAT se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société Tunisie Valeurs de la cote de la Bourse.

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- sis Immeuble Intégra ; Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

64 271 actions représentant 1,61% du capital de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse-.

- Suite -

**5. Prix de l'offre :**

**17,480 dinars** l'action de nominal 5 dinars.

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix correspond à celui de l'OPA déduction faite du dividende distribué par Tunisie Valeurs au titre de l'exercice 2019.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 20 séances de bourse, du **mercredi 24 juin 2020** au **mardi 21 juillet 2020** inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BIAT informera la BVMT du nombre de titres "Tunisie Valeurs" acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.**

**La cotation en bourse de "Tunisie Valeurs" reprendra à partir du mercredi 24 juin 2020.**

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**TELNET HOLDING S.A**

**Siège Social :** Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

**AVIS DE PAIEMENT DES DIVIDENDES  
EXERCICE 2019 (\*\*)**

La société TELNET HOLDING SA a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le lundi 29 juin 2020 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2019 à 0,200 dinars par action et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 15 juillet 2020.

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**(\*\*) Le présent avis annule et remplace celui publié au BO n°6139 en date 03 Juillet 2020**



**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 juillet 2020 à 10 Heures à la Maison de l'Entreprise «Institut Arabe des Chefs d'Entreprises» sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.
- 2- Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice clos au 31/12/2019.
- 3- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2019.
- 4- Approbation des états financiers individuels arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2019.
- 5- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 6- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2019.
- 7- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2019.
- 8- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019.
- 9- Affectation des résultats de l'exercice 2019.
- 10- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 11- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 12- Nomination et renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.
- 13- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.
- 14- Pouvoirs en vue de formalités.

**AVIS DES SOCIETES**

**Assemblée Générale Ordinaire**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 23 juillet 2020 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée
- 2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2019.
- 3- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 4- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2019 et approbation des états financiers définitifs.
- 5- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 6- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019
- 7- Affectation des résultats de l'exercice 2019.
- 8- Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes
- 9- Pouvoirs en vue de formalités

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER**

Siège social : Z.I Jbel Oust 1111 - Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 23 juillet 2020 à 11h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital par incorporation des réserves ;
- 2- Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
- 3- Mise à jour des statuts conformément aux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement ayant abrogé et complété le code des sociétés commerciales et l'arrêté du ministère des finances du 15 Aout 2019, portant sur les révisions apportées au règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.
- 4- Pouvoirs en vue de formalités.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

La société Tunisie Profilés Aluminium TPR publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2020 :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour et entérine le retard pour sa tenue en dehors des délais légaux et statutaires.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société et du groupe TPR, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ....**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	<b>20 843 763,925</b>
Résultats reportés	25 597 264,056
<b>Sous total</b>	<b><u>46 441 027,981</u></b>
Résultats reportés	46 441 027,981

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

- Suite -

#### QUATRIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions et opérations.

#### CINQUIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### SIXIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Soixante Mille (60.000) Dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### SEPTIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2019, à Vingt Mille (20.000) Dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### NEUVIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des administrateurs, pour une période de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 :

- **Mr. Yahia BAYAH**
- **Mr. Taieb BAYAH**
- **Mr. Tahar BAYAH**
- **La Société LLOYD ASSURANCE** – Représentée par Mr. Taieb BAYAH
- **La Société CFI** – Représentée par Mr. Tahar BAYAH
- **Mr. Brahim ANANE (Administrateur Indépendant)**
- **Mr. Radhi MEDDEB (Administrateur Indépendant)**

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur ..... pour une période de 3 ans qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

En outre et conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée prend acte et agrée les nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés.

Les administrateurs acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### DIXIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société d'expertise comptable « InFirst Auditors » représentée par Monsieur Mohamed TRIKI en qualité de commissaire aux comptes de la Société et de renouveler le mandat de Monsieur Yassine BEN GHORBAL en qualité de co-commissaire aux comptes de la Société, et ce pour un mandat de trois ans se terminant avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Mohamed Triki représentant de la société « InFirst Auditors » et Monsieur Yassine BEN GHORBAL déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

#### ONZIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**AVIS DES SOCIETES**

**Projet des résolutions AGO**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER**  
Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Projet de résolutions de la société SOTUVER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juillet 2020.

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte de la tenue tardive de l'assemblée par rapport au délai statutaire de six mois suivant la clôture de l'exercice tel que stipulé à l'article 31 des statuts, ce décalage a été causé par les circonstances exceptionnelles suite à l'apparition de la pandémie Covid-19. Elle constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Cinquième Résolution**

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions réglementées

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

- Suite -

### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du conseil d'administration décharge et quitus entier et sans réserves de leurs gestions relatives à l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

<b>Résultat de l'exercice 2019</b>	<b>12 046 616</b>
Résultat reporté 2018	13 385 440
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>25 432 056</b>
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	0
Réserve spécial d'investissement (année 2018)	1 000 000
Réserve spécial d'investissement (année 2019)	1 226 650
Dividende	4 088 040
<b>Report à nouveau</b>	<b>19 117 366</b>

Les dividendes de l'exercice 2019 sont ainsi fixés à 150 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du .....

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Monsieur Sami MENJOUR comme Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2020. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**



**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER**

Siège social : Z.I Jbel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghuan.

Projet de résolutions de la société SOTUVER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 23 Juillet 2020:

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital approuve ledit rapport dans son intégralité et décide d'augmenter le capital d'un montant de 5 961 725 dinars par incorporation :

- ✓ Des réserves spéciales d'investissement qui ont été constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'Incitations aux investissements d'un montant de 2 226 650 Dinars
- ✓ D'une partie des primes d'émissions d'un montant 3 735 075Dinars

Les 5 961 725 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1DT) chacune seront réparties entre les anciens actionnaires à raison de sept (07) actions nouvelles gratuites pour trente-deux (32) actions anciennes. Le capital social passe de 27 253 600 Dinars à 33 215 325 Dinars.

La jouissance des actions nouvelles est fixée à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

L'attribution des actions gratuites est fixée à partir du .....2020

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentation du capital.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital ci-dessus autorisé, de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à Trente-trois millions deux cent quinze mille trois cent vingt-cinq (33 215 325) Dinars divisé en Trente-trois millions deux cent quinze mille trois cent vingt-cinq (33 215 325) actions de 1 Dinar chacune entièrement libérées. »

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

- Suite -

### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de mettre à jour des statuts conformément a ux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement ayant abrogé et complété le code des sociétés commerciales et l'arrêté du ministère des finances du 15 Aout 2019, portant sur les révisions apportées au règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. En conséquence les articles 17, 19,25, 31 et 46 des statuts de la Société Tunisienne de verrerie « SOTUVER » seront modifiés.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**AVIS DES SOCIETES**

**Informations post AGO**

**ATTIJARI LEASING**

Siège social : Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2020, la société Attijari Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

**I-Résolutions adoptées :**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2019 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers :

1-Approuve les opérations réalisées au cours de l'exercice 2019 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque conclue en mars 2019 avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil conclu en mai 2019 avec *ATTIJARI FINANCES* au titre de l'émission d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

- Suite -

(Montant en Dinars Tunisien)

<b><u>Proposition Affectation du Résultat 2019</u></b>	
<b>Résultat Net 2019</b>	<b>3 454 890</b>
Report à Nouveau	2 845 307
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>6 300 197</b>
Réserves spéciales réinvestissements	2 000 000
Dotations à un Fonds Social	200 000
<b>Report à Nouveau</b>	<b>4 100 197</b>

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2019 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2020 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2020 à 15 mille dinars nets.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Suite -**II. Le Bilan après affectation du résultat comptable**

(exprimé en dinars)

**BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(exprimé en dinar tunisien)

	<b>31 Décembre 2019</b>	<b>31 Décembre 2018</b>
<b>ACTIFS</b>		
Caisses et avoirs auprès des banques	19 468 977	6 772 669
Créances sur la clientèle de Leasing	490 150 974	532 406 159
Acheteurs factorés	13 177 730	12 835 082
Portefeuille de placement	4 780 280	15 711 550
Portefeuille d'investissement	14 049 595	12 419 481
Valeurs immobilisées	4 360 448	4 479 336
Autres actifs	6 761 686	8 336 122
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>552 749 690</b>	<b>592 960 399</b>
<b>PASSIFS</b>		
Concours bancaires	573	573
Dettes envers la clientèle	8 183 787	8 352 559
Comptes courants des adhérents	2 418 056	2 006 165
Emprunts et dettes rattachées	444 928 340	478 489 185
Fournisseurs et comptes rattachés	41 437 948	48 024 189
Autres passifs	3 695 364	7 265 060
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>500 663 968</b>	<b>544 137 731</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	27500 000	27 500 000
Prime d'émission	2 000 000	2 000 000
Réserves Pour Fonds Social	235 525	227 361
Réserve	2 750 000	2 750 000
Fond capital risque	15 500 000	13 500 000
Résultats reportés	4 100 197	2 845 307
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>52 085 722</b>	<b>48 822 668</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>552 749 690</b>	<b>592 960 399</b>

- Suite -**III- L'état d'évolution des capitaux propres**

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 561 346</b>	<b>2 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>77 361</b>	<b>2 390 570</b>	<b>5 593 391</b>	<b>52 122 668</b>
<b>Affectation par l'A.G.O 2019</b>		188 654		2 500 000	150 000	2 754 737	(5 593 391)	0
<b>Dividendes versés sur le bénéfice de 2018</b>						(3 300 000)	<b>0</b>	(3 300 000)
<b>Reclassement</b>				(1 000 000)		1 000 000		0
<b>Prélèvement sur fonds social</b>					(191 836)			(191 836)
<b>Résultat au 31 décembre 2019</b>							3 454 890	3 454 890
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2019</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>13 500 000</b>	<b>35 525</b>	<b>2 845 307</b>	<b>3 454 890</b>	<b>52 085 722</b>
<b>Affectation par l'A.G.O 2020 ( du 29/06/2020 )</b>		0		2 000 000	200 000	1 254 890	(3 454 890)	0
<b>Prélèvement sur fonds social</b>				0	0			
<b>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>15 500 000</b>	<b>235 525</b>	<b>4 100 197</b>	<b>0</b>	<b>52 085 722</b>

- Suite -**IV- Liste des membres du Conseil d'administration**

<b>Nom et prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Actionnaire représenté</b>	<b>Mandat</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	Groupe Ben JEMAA	2019-2021	Tunis	-Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ; -Président Directeur Général de la société de TLD ; -Président Directeur Général de la société de SOHOB ; -Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION.
M. Said SEBTI	Administrateur	Groupe Attijari Bank	2019-2021	Tunis	Directeur Général Attijari bank
M. Kamel HABBACHI	Administrateur	Groupe Attijari Bank	2019-2021	Tunis	Directeur Général Adjoint Attijari Bank, chargé de la Banque de Détail
M. Mohsen BOUZID	Administrateur	Groupe Attijari Bank	2019-2021	Tunis	Responsable du Pôle Recouvrement, Contentieux et Juridique d'Attijari bank.
M. Lassaad M'ZAH	Administrateur Indépendant	indépendant	2019-2021	Tunis	Directeur Général financier chez SFBT
M. Moez EL GHALI	Administrateur Indépendant	indépendant	2019-2021	Tunis	Président Directeur Général de MS solutions SA
M. Mongi TRIMECH	Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires d'Attijari Leasing	Actionnaire minoritaire	2019-2021	Tunis	Gérant Société méditerranéenne de production Maraichère

**AVIS DES SOCIETES**

**Informations Post AGO**

**Wifack International Bank**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2020, Wifack International Bank publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

**I. Les résolutions adoptées**

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la tenue de la présente assemblée à ce jour, ainsi que les modalités et délais de sa convocation conformément à la note BCT n°2020-17 du 1<sup>er</sup> avril 2020 qui autorise exceptionnellement les banques à reporter la tenue de leurs Assemblées Générales Ordinaires à une date ultérieure au 30 avril 2020, et déclare le retard causé par la pandémie COVID 19, sans préjudice sur les intérêts des actionnaires et exonère le Conseil d'Administration de toutes responsabilités.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil d'administration.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques relatif à l'exercice 2019, prend acte dudit rapport.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31.12.2019 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de **630 935 542,312 DT** et un résultat comptable net après modifications comptables de **(-)23 025 357,545DT**.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**



- Suite -

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2019 relatif aux conventions réglementés régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, prend acte dudit rapport et approuve toutes les opérations réglementées mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire note que le résultat net après modification comptable de l'exercice 2019 s'est élevé à (-)23 025 357,545 DT et en tenant compte des résultats reportés de l'exercice 2018 s'élèvent (-)3 934 421,959 DT et décide l'affectation du résultat de l'exercice 2019 comme suit :

<b>Résultat net de l'exercice 2019</b>	<b>(-)22 007 578,158</b>
Résultats reportés	(-)4 952 201,346
<b>Résultats déficitaires reportés</b>	<b>(-)26 959 779,504</b>

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission d'un membre du conseil d'administration et décide l'approbation de la cooptation de Monsieur Basem Ali Tantush entant que membre du Conseil d'Administration pour trois ans (exercices 2019, 2020 et 2021) soit pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de Wifak International bank arrêtés au 31.12.2019.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Dixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide la désignation du cabinet CNF représenté par Monsieur Fethi Neji entant que co-commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans (exercices 2020, 2021 et 2022) soit pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

- Suite -

**Onzième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés conformément aux principes de la finance islamique et/ou Sukuk d'un montant global de 150 millions de dinars sur 3 ans et délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les modalités et les conditions de réalisation de cette opération, et ce conformément à la réglementation en vigueur

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Douzième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration et conformément aux engagements pris par la société vis-à-vis des autorités du marché, donne son accord pour acheter et revendre les propres actions de la banque sur une année et ce dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117 du 14.11.1994 portant réorganisation du marché financier pour une période d'une année, telle que modifiée par la Loi n° 99-92 du 17.11.2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les propres actions de la société et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**Treizième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

- Suite -

**II-Le Bilan après affectation du résultat comptable**

Désignation	Notes	31-déc 2019	31-déc 2018
<b>AC01</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<b>(1-1)</b>	53,455,713	36,562,080
<b>AC02</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	<b>(1-2)</b>	63,046,017	73,300,558
<b>AC03</b> Créances sur la clientèle	<b>(1-3)</b>	401,559,497	402,424,166
<b>AC04</b> Portefeuille titres commercial	<b>(1-4)</b>	37,815	218,650
<b>AC05</b> Portefeuille d'investissement	<b>(1-5)</b>	21,082,124	20,403,674
<b>AC06</b> Valeurs immobilisées	<b>(1-6)</b>	58,648,445	59,349,196
<b>AC07</b> Autres actifs	<b>(1-7)</b>	33,105,931	43,484,753
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>630,935,542</b>	<b>635,743,077</b>
<b>PA01</b> Banque Centrale, CCP	<b>(2-1)</b>	2,008,889	-
<b>PA02</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	<b>(2-2)</b>	45,058,334	57,127,278
<b>PA03</b> Dépôts de la clientèle	<b>(2-3)</b>	352,748,386	284,875,640
<b>PA04</b> Dettes de financements et Ressources spéciales	<b>(2-4)</b>	36,942,131	48,401,104
<b>PA05</b> Autres passifs	<b>(2-5)</b>	35,184,295	63,128,832
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>471,942,035</b>	<b>453,532,854</b>
<b>CP01</b> Capital		150,000,000	150,000,000
<b>CP02</b> Réserves		20,542,419	20,542,419
<b>CP03</b> Actions propres		-694,663	-498,526
<b>CP04</b> Autres capitaux propres		16,105,530	16,100,752
<b>CP05</b> Résultats reportés		-26,959,779	-3,934,422
<b>CP06</b> Résultat de l'exercice		-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>158,993,507</b>	<b>182,210,223</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>630,935,542</b>	<b>635,743,077</b>

**III-L'état d'évolution des capitaux propres**

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice
Capitaux Propres au 31.12.2018	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(498 526)	16 100 751	(1 105 379)	-	(2 829 043)
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSERVES STATUTAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves extraordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES RÉSERVES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	(196 137)	-	-	-	-
TITRES ASSIMILÉS A DES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-	-	-	4 779	-	-	-
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	(2 829 043)	-	2 829 043
Modification comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 017 779)	-
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(22 007 578)
Affectation du Résultat de l'exercice 2019 selon l'AGO du 30 juin 2020	-	-	-	-	-	-	-	(22 007 578)	-	22 007 578
<b>Capitaux Propres au 31.12.2019</b>	<b>150 000 000</b>	<b>1 867 419</b>	<b>30 000</b>	<b>1 615 000</b>	<b>17 030 000</b>	<b>(694 663)</b>	<b>16 105 530</b>	<b>(25 942 000)</b>	<b>(1 017 779)</b>	<b>-</b>

- Suite -**IV-Liste des membres du Conseil d'administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandats	Principales activités professionnelles
Mr Basem Ali Tentush	Président	Lui-même	2019-2021	Directeur à ICD <sup>1</sup>
ICD <sup>1</sup>	Membre	Mme Rakya Eddarhem	2019-2021	Président du Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine en charge du Commerce, de l'Industrie et des Minéraux
STB <sup>2</sup>	Membre	Mme Hanen Haj Salah	2019-2021	Directeur à STB <sup>2</sup> Chargée de mission auprès des filiales STB <sup>2</sup>
CDC <sup>3</sup>	Membre	Mme Bouhayna Ben Yaghlane	2019-2021	Directeur Général de CDC <sup>3</sup>
Mr Mohamed Hedi Ben Ayed	Membre	Lui-même	2019-2021	Président Directeur Général du Groupe Ben Ayed Président Directeur Général de Intermetal
Mr Habib Karaouli	Membre	Administrateur indépendant	2019-2021	Président Directeur Général de CAP <sup>4</sup> Bank Président du Conseil d'Administration du CAPSA Capital Partner
Mr Mahfoudh Barouni	Membre	Administrateur indépendant	2019-2021	Administrateur à Zaitouna Takafol Administrateur à SOTUMAG Membre du comité charaique de la BTS <sup>5</sup> Président Directeur Général de ATID SICAF Président du conseil d'administration de ATID
Mr Mohamed Saidane	Membre	Représentant petits porteurs	2019-2021	Gérant-Fondateur de PROSID Administrateur à intermetal

<sup>1</sup> The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector<sup>2</sup> Société Tunisienne de Banque<sup>3</sup> Caisse des dépôts et consignations<sup>4</sup> Capital Africain Partner Bank<sup>5</sup> Banque Tunisienne de Solidarité

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATION POST AGO**

**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2020, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du Conseil d'administration.

**1. Les résolutions adoptées**

**PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des états financiers sociaux de l'exercice 2019),*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 9 532 861,163Dinars. Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2019.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

*(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019).*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2018 tels qu'ils ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales).*

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION**

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Suite -

Bénéfice de l'exercice	9 532 861,163 DT
Résultats reportés	432 684,427 DT
Total à répartir	9 965 545,590 DT
Répartition	
Réserves légales	235 572,500 DT
Sous-total 1	9 729 973,090 DT
Réserves pour réinvestissements exonérés	889 925,000 DT
Fonds social	370 000,000 DT
Report à Nouveau	8 470 048,090 DT
Solde	0,000 DT

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Approbation de la cooptation d'Administrateurs)*

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, ratifie la cooptation de Monsieur Philippe Martinez en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Jacques Cutayar pour le restant de son mandat.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **SIXIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement de mandats d'Administrateurs).*

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années les mandats de la Banque de Tunisie et de Monsieur Philippe Martinez.

Les mandats de la Banque de Tunisie et de Monsieur Philippe Martinez prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2021 .

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement de mandat du co-commissaire aux comptes).*

L'Assemblée générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la Société Mourad Guellaty et associé représentée par Monsieur Walid Moussa en tant que co-commissaire aux comptes de la société pour un mandat de 3 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022. La rémunération du commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **HUITIEME RESOLUTION**

*(Reconduction du montant des jetons de présence)*

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à 50 000 Dinars par an, dont 10 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **NEUVIEME RESOLUTION**

*(Pouvoir).*

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente assemblée.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

- Suite -

**2-Le Bilan après affectation du résultat comptable**

	(en DT)	
	31 déc. 2019	31 déc. 2018
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	2 316 507	2 316 507
Moins: amortissements	-2 278 781	-2 228 020
	37 726	88 487
Immobilisations corporelles	119 630 410	114 879 324
Moins: amortissements	-94 807 553	-89 536 862
	24 822 857	25 342 462
Immobilisations financières	1 822 888	964 347
Moins: provisions	-131 322	-131 322
	1 691 566	833 025
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>26 552 149</b>	<b>26 263 974</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>26 552 149</b>	<b>26 263 974</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	5 359 482	5 048 639
Moins: provisions	-730 535	-650 000
	<b>4 628 947</b>	<b>4 398 639</b>
Clients et comptes rattachés	21 587 386	21 806 149
Moins: provisions	-1 433 759	-1 343 457
	<b>20 153 627</b>	<b>20 462 692</b>
Autres actifs courants	3 600 665	26 681 435
Moins: provisions	-113 411	-90 763
	<b>3 487 254</b>	<b>26 590 672</b>
Placements et autres actifs financiers	27 002 178	10 803
Moins: provisions		
	<b>27 002 178</b>	<b>10 803</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	3 986 550	1 855 368
<b>Total des actifs courants</b>	<b>59 258 556</b>	<b>53 318 174</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>85 810 705</b>	<b>79 582 148</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	40 047 675	37 691 950
Réserves	4 894 693	6 124 920
Report à nouveau	8 470 048	432 684
Fonds Social	525 096	397 687
Subventions d'investissements	524 143	410 555
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>54 461 655</b>	<b>45 057 796</b>
Résultat de l'exercice	0	0
<b>Total des capitaux propres après affectation du résultat</b>	<b>54 461 655</b>	<b>45 057 796</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	264 717	374 053
Autres passifs financiers	9 274 224	9 094 007
Provisions	79 735	67 735
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>9 618 676</b>	<b>9 535 795</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 530 053	12 299 685
Autres passifs courants	5 392 503	12 552 353
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 807 818	136 519
<b>Total des passifs courants</b>	<b>21 730 374</b>	<b>24 988 557</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>31 349 050</b>	<b>34 524 352</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>85 810 705</b>	<b>79 82 148</b>

- Suite -

**3-L'état d'évolution des capitaux propres**

(en DT)

Données en dinars tunisiens	Capital Social	Réserves Légales	Report à Nouveau	Autres Réserves	Compte Spécial D'investissement	Fonds Social	Subventions d'investissement	Résultat de l'Exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2018 avant affectation</b>	<b>37 691 950</b>	<b>3 647 610</b>	<b>104 030</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 686</b>	<b>410 556</b>	<b>9 960 515</b>	<b>51 842 347</b>
Réserves Légales		121 585						-121 585	0
Report à Nouveau			328 654					-328 654	
Autres réserves								0	0
Fonds Social						370 000		-370 000	
Compte Spécial d'Investissement					2 355 725			-2 355 725	0
Dividendes distribués								-6 784 551	-6 784 551
<b>Solde au 31/12/2018 après affectation</b>	<b>37 691 950</b>	<b>3 769 195</b>	<b>432 684</b>	<b>0</b>	<b>2 355 725</b>	<b>397 686</b>	<b>410 556</b>	<b>0</b>	<b>45 057 796</b>
Résultat de l'exercice 2019								9 532 861	9 532 861
Autres Variations 2019	2 355 725				-2 355 725	-242 590	113 588		-129 002
<b>Solde au 31/12/2019 avant affectation</b>	<b>40 047 675</b>	<b>3 769 195</b>	<b>432 684</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>155 096</b>	<b>524 144</b>	<b>9 532 861</b>	<b>54 461 655</b>
Réserves Légales		235 572						-235 572	0
Report à Nouveau			8 037 364					-8 037 364	0
Autres réserves								0	0
Fonds Social						370 000		-370 000	0
Compte Spécial d'Investissement					889 925			-889 925	0
Dividendes distribués								0	0
<b>Solde au 31/12/2019 après affectation</b>	<b>40 047 675</b>	<b>4 004 767</b>	<b>8 470 048</b>	<b>0</b>	<b>889 925</b>	<b>525 096</b>	<b>524 144</b>	<b>0</b>	<b>54 461 655</b>



- Suite -

### IV-La liste des membres du Conseil d'administration

MEMBRE	PERIODE	QUALITE	AGENCE PROFESSIONNELLE	MANDAT D'ADMINISTRATEUR DANS D'AUTRES SOCIETES
Mohamed Habib Ben Saïd	2019-2020	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général de la Banque de Tunisie	Président du Comité d'Administration et d'Administration de la Banque de Tunisie
				Président du Comité d'Administration de la Banque de Tunisie
La Banque de Tunisie	2020-2022	Administrateur représenté par Monsieur Kamel JANDOLISI	STARRUSSEMENT BNC 4492	Président du Comité d'Administration et d'Administration de la Banque de Tunisie
				Président du Comité d'Administration de la Banque de Tunisie
La Banque Nationale Agricole	2019-2020	Administrateur représenté par Monsieur Habib BEN SAÏD	STARRUSSEMENT BNC 4492	Président du Comité d'Administration et d'Administration de la Banque de Tunisie
				Président du Comité d'Administration de la Banque de Tunisie
Férid Benmansour	2019-2020	Administrateur	AFLIQUIDE Objectif Développement Gaz & Liéux (Kafkas, Lafia, Arfaou, Nib die Exporteur)	Président du Comité d'Administration et d'Administration de la Banque de Tunisie
				Président du Comité d'Administration de la Banque de Tunisie
Omar Monastiri	2019-2020	Administrateur	AFLIQUIDE Objectif Développement Gaz & Liéux (Kafkas, Lafia, Arfaou, Nib die Exporteur)	Président du Comité d'Administration et d'Administration de la Banque de Tunisie
				Président du Comité d'Administration de la Banque de Tunisie
Philippe Martinez	2020-2022	Administrateur	AFLIQUIDE Vice Président AFIC Oued 7	Président du Comité d'Administration et d'Administration de la Banque de Tunisie
				Président du Comité d'Administration de la Banque de Tunisie

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATION POST AGE**

**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juin 2020, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous les résolutions adoptées :

**PREMIERE RESOLUTION**

*(Augmentation de capital par incorporation de réserves)*

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 40 047 675 DT à 40 937 600DT par incorporation de 889 925 DT des réserves exonérées après approbation des comptes au 31 décembre 2019.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 35 597 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quarante-cinq (45) actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En vue d'assurer un bouclage exact de l'augmentation du capital tout en préservant l'équité entre les actionnaires, Air Liquide Tunisie s'engage à acheter quarante-deux (42) droits d'attribution de l'action Air Liquide Tunisie en vue de leur annulation.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Conseil d'Administration pour effectuer les formalités pratiques et constater la réalisation définitive de l'augmentation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Président du Conseil d'Administration le pouvoir d'effectuer les formalités pratiques de l'augmentation.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

*(Modification corrélative des statuts)*

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

**Ancien texte**

Le Capital Social est fixé à 40 047 675 DT divisé en 1 601 907 actions de 25 Dinars chacune.

**Nouveau texte**

Le Capital Social est fixé à 40 937 600 DT divisé en 1 637 504 actions de 25 Dinars chacune.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs)*

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Président du Conseil d'Administration le pouvoir d'effectuer les formalités pratiques desdites augmentations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**AVIS DES SOCIETES**

**CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
« HL 2020-1 »**

Le MAC SA, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **HL 2020-1** » de 10 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15 000 000 de dinars, émis sans recours à l'Appel Public à l'Épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n° 6130 du 22 Juin 2020), ouvertes du 22 Juin 2020 au 28 Juillet 2020 inclus, ont été clôturées **le 2 juillet 2020**, pour un montant de **15 millions de dinars.**

2020 - AS - 0830

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup>Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
*Mr. Salah Essayel*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188.603	194.002	194.088		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128.808	132.471	132.522		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108.693	111.364	111.402		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	114.417	118.130	118.179		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112.884	115.979	116.029		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108.832	112.949	113.007		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109.304	112.026	112.064		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45.027	45.836	45.848		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31.415	32.283	32.298		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105.929	109.204	109.250		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16.707	17.110	17.115		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121.384	123.785	123.823		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1.159	1.168	1.168		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111.984	115.405	115.466		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11.040	11.308	11.312		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156.564	162.267	162.342		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11.084	11.310	11.314		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
18 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1.742	1.792	1.793		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
19 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60.901	62.106	62.126		
20 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129.454	128.837	129.040		
21 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112.135	104.032	104.461		
22 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	102.915	102.971		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
23 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136.744	130.004	130.343		
24 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510.165	499.753	500.678		
25 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128.967	118.402	119.492		
26 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135.741	120.439	120.451		
27 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130.499	125.236	125.264		
28 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112.462	107.165	107.167		
29 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109.116	97.293	97.723		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179.510	165.192	165.313		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96.478	90.325	90.862		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118.731	118.671	118.849		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169.247	155.236	155.646		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144.657	140.264	140.879		
35 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103.478	91.753	91.607		
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22.654	20.394	20.496		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087.476	2099.025	2092.642		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129.316	121.199	120.438		
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201.273	183.360	183.576		
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17.721	16.388	16.331		
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2.784	2.737	2.715		
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2.466	2.462	2.448		
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75.837	67.182	65.716		
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1.164	1.129	1.137		
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1.226	1.254	1.255		
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1.166	1.165	1.162		
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1.137	1.126	1.122		
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118.999	108.625	109.445		
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131.708	129.495	130.669		
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133.301	1085.860	1075.363		
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11.951	11.817	11.983		
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10.127	9.505	9.412		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
53 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93.956	81.856	82.165		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
54 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5.271	109.695	106.960	106.988
55 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5.838	102.952	98.942	98.969
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3.949	106.235	105.163	105.206
57 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5.498	104.788	102.303	102.351
58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6.557	106.654	103.705	103.760
59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4.926	108.650	106.834	106.880

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5.504	106.238	103.676	103.720
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5.033	103.341	100.990	101.026
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3.119	103.510	101.979	102.001
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6.190	107.338	104.430	104.472
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6.607	109.277	106.261	106.314
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4.325	105.949	103.703	103.734
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3.894	104.849	103.013	103.046
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5.154	104.910	102.533	102.575
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4.602	105.102	102.707	102.723
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5.870	104.538	101.767	101.811
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3.816	106.500	104.882	104.914
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5.930	104.751	101.852	101.895
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5.451	104.017	101.527	101.586
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4.191	106.872	104.980	105.017
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4.167	103.322	101.239	101.270
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3.789	105.166	105.048	105.088
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5.877	105.649	102.988	103.022
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4.827	106.572	104.712	104.745
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8.589	110.621	107.180	107.251
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1.398	62.748	56.728	56.946
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1.432	96.337	86.955	87.069
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0.761	18.466	18.001	18.027
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11.049	302.994	274.501	274.822
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40.291	2323.978	2072.981	2080.889
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3.091	74.850	71.832	72.005
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2.288	57.242	55.587	55.609
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0.761	113.302	104.889	104.951
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0.323	11.494	10.917	10.958
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0.289	13.700	12.642	12.716
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0.397	16.225	13.986	14.070
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0.469	13.957	12.420	12.485
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6.174	154.051	147.829	147.862
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0.040	9.038	8.352	8.408
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5.692	116.092	100.301	100.353
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0.605	89.378	76.149	76.118
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0.599	93.397	77.261	77.301
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3.901	98.086	98.007	98.128
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1.830	98.741	84.856	85.300
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2.343	92.975	88.590	88.635
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9.984	9.093	9.161
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2.167	96.139	88.605	89.129
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3.510	153.406	134.962	132.522
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1.325	105.212	94.799	94.299
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0.695	114.873	111.775	110.518
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0.833	120.725	112.108	109.888
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4.092	191.573	175.623	177.555
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3.543	179.797	167.759	168.546
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4.376	161.038	159.420	160.484
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0.213	23.160	21.262	21.545
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144.945	131.261	132.577
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0.583	138.623	134.338	135.497
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80.346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34.146	1037.520	990.155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202.368	5860.990	5116.661	5083.796
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99.012	5281.119	5045.338	5109.519
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3.269	90.737	83.442	82.503
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246.769	5065.783	4345.453	4305.662
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0.143	9.947	9.780	9.732
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9.216	165.770	156.647	156.659
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4.702	120.893	119.502	119.662
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293.487	11 311.257	10158.265	10064.205

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000



**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

**III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**LISTE DES SICAV ET FCP**

	<b>OPCVM</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Type</b>	<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse du gestionnaire</b>
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis



25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 juillet 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Anis LAADHAR et M Yassine BEN GHORBAL.

**Société TPR**  
**Bilan**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Actifs	Notes	Exercice clos le	
		31/12/2019	31/12/2018
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		683 583	618 656
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(573 650)	(538 205)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>B1</b>	<b>109 933</b>	<b>80 451</b>
Immobilisations corporelles		56 577 792	55 287 450
- Amortissements des immobilisations corporelles		(37 734 940)	(34 708 437)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>B2</b>	<b>18 842 852</b>	<b>20 579 013</b>
Immobilisations financières		21 016 238	20 917 694
- Provisions sur immobilisations financières		(1 216 584)	(1 202 977)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>B3</b>	<b>19 799 654</b>	<b>19 714 717</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>38 752 438</b>	<b>40 374 181</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		57 560 464	51 389 873
- Provisions pour dépréciation des stocks		-	-
<b>Stocks nets</b>	<b>B4</b>	<b>57 560 464</b>	<b>51 389 873</b>
Clients et comptes rattachés		57 044 774	53 858 017
- Provisions sur comptes clients		(7 036 736)	(7 438 883)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>B5</b>	<b>50 008 038</b>	<b>46 419 134</b>
Autres actifs courants		12 051 707	8 044 112
- Provisions sur comptes d'actifs	<b>B6</b>	(395 347)	(395 347)
<b>Autres actifs courants nets</b>		<b>11 656 360</b>	<b>7 648 766</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>B7</b>	32 953 736	33 783 707
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B8</b>	3 172 788	1 766 748
<b>Total des actifs courants</b>		<b>155 351 385</b>	<b>141 008 227</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>194 103 824</b>	<b>181 382 409</b>

**Société TPR**  
**Bilan**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>Exercice clos le</b>	
		<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves		5 709 300	5 709 300
Autres capitaux propres		-	87 715
Résultats reportés		25 597 264	19 112 736
Réserve à régime spécial		4 499 900	4 499 900
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000
Autres réserves		5 738	5 738
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>101 172 202</b>	<b>94 775 389</b>
Résultat de l'exercice		20 843 764	18 484 528
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>B9</b>	<b>122 015 966</b>	<b>113 259 917</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>B10</b>	4 395 000	5 615 000
Provisions pour risques et charges	<b>B11</b>	1 102 021	1 079 471
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 497 021</b>	<b>6 694 472</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B12</b>	16 491 016	19 074 483
Autres passifs courants	<b>B13</b>	4 929 941	4 803 809
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B14</b>	45 169 880	37 549 729
<b>Total des passifs courants</b>		<b>66 590 837</b>	<b>61 428 020</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>72 087 858</b>	<b>68 122 492</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>194 103 824</b>	<b>181 382 409</b>

**Société TPR**  
**Etat de résultat**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Etat de résultat	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R1	159 569 417	153 374 043
Autres produits d'exploitation	R2	4 580 193	3 085 847
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>164 149 610</b>	<b>156 459 890</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks de produits finis et encours	R3	(1 128 182)	2 436 894
Achats marchandises consommées	R4	(95 249 613)	(102 984 426)
Achats d'approvisionnement consommés	R5	(17 653 750)	(16 115 933)
Charges de personnel	R6	(8 014 242)	(7 411 978)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(2 716 458)	(3 693 022)
Autres charges d'exploitation	R8	(7 304 633)	(6 973 189)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(132 066 878)</b>	<b>(134 741 654)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>32 082 733</b>	<b>21 718 236</b>
Charges financières nettes	R9	(9 441 657)	(3 150 192)
Produits des placements	R10	3 887 605	4 437 336
Autres gains ordinaires	R11	147 486	23 261
Autres pertes ordinaires	R12	(254 804)	(116 744)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>26 421 363</b>	<b>22 911 898</b>
Impôt sur les bénéfices	R13	(5 577 599)	(4 427 370)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
<b>Résultat de l'exercice après modification comptable</b>		<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>

**Société TPR**  
**Etat de flux de trésorerie au 31 Décembre 2018**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Etat de flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2019	31/12/2018
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>
<b>Ajustement pour</b>			
Amortissements et provisions	F1	2 716 458	3 693 022
Variation des stocks	F2	(6 170 591)	(16 524 659)
Variation créances clients	F3	(3 186 757)	(6 742 411)
Variation autres actifs	F4	(4 007 594)	(3 903 698)
Variation fournisseurs et autres dettes	F5	(2 457 335)	6 547 909
<b>Ajustement pour</b>			
Résorption subvention d'investissement	F6	(87 715)	(236 767)
Plus ou moins-values		(124661)	(553)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>7 525 569</b>	<b>1 317 371</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F7	(1 375 769)	(1 359 031)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F8	10 500	50 633
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	F9	(1 127 172)	(1 397 880)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations financières	F10	1 028 629	616 607
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 463 812)</b>	<b>(2 089 672)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes et autres distributions	F11	(12 000 000)	(11 500 000)
Encaissements provenant des emprunts	F12	120 913 683	115 131 919
Remboursements d'emprunts	F13	(116 714 708)	(104 597 733)
Encaissements provenant des placements	F14	100 908 590	66 010 334
Décaissements liés aux placements	F15	(99 964 458)	(69 438 541)
Encaissements liés aux actions propres	F16	-	22 798
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(6 856 894)</b>	<b>(4 371 223)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(795 136)</b>	<b>(5 143 524)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	F17	<b>(5 287 242)</b>	<b>(143 715)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	F17	<b>(6 082 378)</b>	<b>(5 287 242)</b>

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

### **I PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 37 % par la société CFI. Après son introduction en bourse son capital s'est élevé à 29 800 000 DT pour atteindre 50 000 000 DT au 31 Décembre 2019.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

### **II RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

### **III NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

### **IV UNITÉ MONÉTAIRE**

Les comptes de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A. sont libellés en Dinars Tunisiens.

## **V EXERCICE SOCIAL**

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

## **VI PRINCIPES & METHODES COMPTABLES ADOPTÉS**

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Taux</b>
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que des titres de participation détenus par la société.



## **Stocks**

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billets importées sont valorisées sur la base d'un coût moyen pondéré annuel.
- Les billets achetées localement sont valorisées au coût moyen pondéré annuel.
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

## **Clients et comptes rattachés**

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en Dinar Tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération.

A la date de clôture, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

## **Capitaux propres**

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

## **Fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées en utilisant le cours du jour de l'opération.

A la date de clôture, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

## VII NOTES DETAILLEES SUR LES ETATS FINANCIERS

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en Dinar Tunisien (DT).

### VII.1. Notes sur le bilan

#### B.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 109 933 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs Brutes Comptables</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs Comptables nettes au 31/12/2019</u>
	<u>Valeur au 31/12/2018</u>	<u>Acquisitions 2019</u>	<u>Cessions 2019</u>	<u>Valeur au 31/12/2019</u>	<u>Amortis 31/12/2018</u>	<u>Régl amortiss antérieurs</u>	<u>Dotations aux amortiss 2019</u>	<u>Amortiss 31/12/2019</u>	
Logiciel	428 069	64 927	-	492 996	(402 118)	-	(17 445)	(419 563)	73 433
Marques, Brevets, licences	10 587	-	-	10 587	(10 587)	-	-	(10 587)	-
Fonds de commerce	180 000	-	-	180 000	(125 500)	-	(18 000)	(143 500)	36 500
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>618 656</b>	<b>64 927</b>	<b>-</b>	<b>683 583</b>	<b>(538 205)</b>	<b>-</b>	<b>(35 445)</b>	<b>(573 650)</b>	<b>109 933</b>

## B.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 18 842 852 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs Brutes Comptables</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs Comptables nettes au 31/12/2019</u>
	<u>Valeur au 31/12/2018</u>	<u>Acquisitions 2019</u>	<u>Cessions 2019</u>	<u>Valeur au 31/12/2019</u>	<u>Amortis 31/12/2018</u>	<u>Régl amortiss antérieurs</u>	<u>Dotations aux amortiss 2019</u>	<u>Amortiss 31/12/2019</u>	
Terrains	1 500 038	-	-	1 500 038	-	-	-	-	1 500 038
Constructions	7 609 763	146 375	-	7 756 138	(2 865 894)	-	(294 958)	(3 160 851)	4 595 287
AAI Construction	645 256	643 690	-	1 288 947	(62 473)	-	(37 280)	(99 754)	1 189 193
Matériels Industriels	35 336 518	330 006	-	35 666 526	(24 926 510)	-	(2 028 477)	(26 954 987)	8 711 539
Outillages Industriels	1 248 630	55 370	-	1 304 000	(632 810)	-	(104 453)	(737 264)	566 736
AAI Matériels industriels et Outillages	463 233	-	-	463 233	(402 265)	-	(6 885)	(409 149)	54 084
Matériels de Transport	2 311 228	-	(20 500)	2 290 729	(1 727 665)	20 500	(215 778)	(1 922 943)	367 786
Matériels Engin de Levage	1 109 447	-	-	1 109 447	(884 737)	-	(75 196)	(959 934)	149 512
AAI Divers	1 561 512	57 228	-	1 618 740	(923 401)	-	(81 107)	(1 004 508)	614 232
Matériels de Bureau	490 746	1 386	-	492 132	(448 512)	-	(9 743)	(458 256)	33 876
Matériels Informatique	1 694 316	76 786	-	1 771 103	(1 278 508)	-	(124 071)	(1 402 578)	368 525
Magasin vertical	1 253 491	-	-	1 253 491	(555 660)	-	(69 055)	(624 715)	628 776
Immobilisations corporelles en cours	63 269	-	-	63 270	-	-	-	-	63 270
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>55 287 450</b>	<b>1 310 842</b>	<b>(20 500)</b>	<b>56 577 792</b>	<b>(34 708 437)</b>	<b>20 500</b>	<b>(3 047 003)</b>	<b>(37 734 940)</b>	<b>18 842 852</b>

### B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 19 799 654 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
TECI	4 000	4 000	-
GIC	37 700	37 700	-
BNS	10 000	10 000	-
STB	16 429	16 429	-
BS	5 595	5 595	-
TPR TRADE	499 000	499 000	-
CFI SICAR	990 000	990 000	-
LLOYD	550	550	-
S.M.U	75 000	75 000	-
PROFAL MAGHREB	7 315 751	7 315 751	-
ALUFOND	2 995 000	2 995 000	-
LAVAAL INTERNATIONAL	872 235	872 235	-
ALUCOLOR	999 900	999 900	-
METECNAL	2 295 000	2 295 000	-
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	50 000	50 000	-
ITAL SYSTEM	50 000	50 000	-
TPR Abidjan	741 880	741 880	-
Versement restant à effectuer	(25 000)	(25 000)	-
<b>Total titres de participations</b>	<b>16 933 040</b>	<b>16 933 040</b>	<b>-</b>
Autres immobilisations Financières (Fonds Gérés CFI SICAR)	3 500 000	3 500 000	-
Prêt aux Personnels	381 598	283 055	98 543
Dépôt et cautionnement	201 600	201 600	-
<b>Total brut</b>	<b>21 016 238</b>	<b>20 917 694</b>	<b>98 543</b>
Provisions sur Titres	(1 216 584)	(1 202 977)	(13 607)
<b>Total net</b>	<b>19 799 654</b>	<b>19 714 717</b>	<b>84 936</b>

Les titres en portefeuille au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre d'action au 31/12/2019	Valeur Brute au 31/12/2019	Versement non effectué	Provision cumulée au 31/12/2018	Provisions constituées en 2019	Reprise sur provisions 2018	Provision cumulée au 31/12/2019
PROFAL MAGHREB	36 000	7 315 751	-	-	-	-	-
ALUFOND	29 950	2 995 000	-	-	-	-	-
METECNAL	10 000	2 295 000	-	-	-	-	-
ALUCOLOR	9 999	999 900	-	-	-	-	-
CFI SICAR	9 900	990 000	-	284 621	-	-	284 621
LAVAAL INTERNATIONAL	450	872 235	-	872 235	-	-	872 235
TPR Abidjan	1 650	741 880	-	-	-	-	-
TPR TRADE	4 990	499 000	-	-	-	-	-
S.M.U	750	75 000	-	3 871	-	-	3 871
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	500	50 000	-	-	-	-	-
ITAL SYSTEM	500	50 000	(25 000)	-	-	-	-
GIC	377	37 700	-	37 700	-	-	37 700
STB	603	16 429	-	-	13 607	-	13 607
BNS	1 000	10 000	-	-	-	-	-
ATTIJARI BANK (BS)	262	5 595	-	-	-	-	-
TECI	80	4 000	-	4 000	-	-	4 000
LLOYD	200	550	-	550	-	-	550
<b>Total</b>	<b>107 211</b>	<b>16 958 040</b>	<b>(25 000)</b>	<b>1 202 977</b>	<b>13 607</b>	<b>-</b>	<b>1 216 584</b>

#### B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 57 560 464DT contre 51 389 873DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Matières premières et consommables	35 935 632	22 002 753	13 932 879
Produits finis	8 079 486	7 240 158	839 328
Produits encours	2 837 468	4 804 978	(1 967 510)
Stocks filières	5 774 000	5 060 161	713 839
Stocks en transit	4 933 878	12 281 824	(7 347 946)
<b>Total brut</b>	<b>57 560 464</b>	<b>51 389 873</b>	<b>6 170 591</b>
Provisions pour dépréciation de stocks	-	-	-
<b>Total net</b>	<b>57 560 464</b>	<b>51 389 873</b>	<b>6 170 591</b>

#### B.5.Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 50 008 038DT contre 46 419 134DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients étrangers	21 911 152	22 931 578	(1 020 426)
Clients locaux	21 753 877	14 933 269	6 820 608
Clients locaux effets à recevoir	802 008	1 074 751	(272 744)
Chèques remis à l'encaissement	5 741 996	7 680 531	(1 938 535)
Clients douteux étrangers	4 812 429	4 717 123	95 306
Clients douteux locaux	97 896	73 361	24 535
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523	-
Clients contentieux locaux	1 030 893	1 552 881	(521 988)
<b>Total brut</b>	<b>57 044 774</b>	<b>53 858 017</b>	<b>3 186 757</b>
Provisions sur clients	(7 036 736)	(7 438 883)	402 147
<b>Total net</b>	<b>50 008 038</b>	<b>46 419 134</b>	<b>3 588 904</b>

Les provisions pour dépréciation des créances-clients se détaillent comme suit :

Désignation	Solde Brut 31/12/2019	Provision 31/12/2019	Total Net
Clients étrangers	21 911 152	-	21 911 152
Clients locaux	21 753 877	-	21 753 877
Clients locaux effets à recevoir	802 008	(200 995)	601 012
Chèques remis à l'encaissement	5 741 996	-	5 741 996
Clients douteux étrangers	4 812 429	(4 812 429)	-
Clients douteux locaux	97 896	(97 896)	-
Clients contentieux étrangers	894 523	(894 523)	-
Clients contentieux locaux	1 030 893	(1 030 893)	-
<b>Total</b>	<b>57 044 774</b>	<b>(7 036 736)</b>	<b>50 008 038</b>

## B.6. Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les comptes de régularisations et autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 11 656 360DT contre 7 648 766DT au 31 décembre 2018se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etats et collectivités publiques	4 563 893	4 807 997	(244 103)
Avances fournisseurs	5 702 345	777 235	4 925 110
Autres comptes débiteurs divers	119 633	119 571	62
Charges constatées d'avance	508 035	570 108	(62 073)
Sociétés du groupe	428 784	315 550	113 235
Personnel	219 102	155 149	63 953
Produits à recevoir	509 913	1 298 502	(788 589)
<b>Total brut</b>	<b>12 051 707</b>	<b>8 044 112</b>	<b>4 007 594</b>
Provisions pour dépréciations des autres actifs	(395 347)	(395 347)	-
<b>Total net</b>	<b>11 656 360</b>	<b>7 648 766</b>	<b>4 007 594</b>

## B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 32 953 736 DT contre 33 783 707DT au 31 décembre 2018et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Placements billets de trésorerie	32 700 000	32 700 000	-
Autres placements courants et créances assimilées	253 736	1 083 707	(829 971)
<b>Total</b>	<b>32 953 736</b>	<b>33 783 707</b>	<b>(829 971)</b>

## B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 3 172 788DT contre 1 766 748DT au 31 décembre 2018et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Banques	3 164 847	1 762 481
Caisse	7 941	4 266
<b>Total</b>	<b>3 172 788</b>	<b>1 766 748</b>

## B.9. Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2019 :

Désignation	Capital	Autres réserves	Réserves à régime spécial	Prime d'émission	Réserve Légale	Fond Social	Résultats reportés	Subvention d'inves	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2018</b>	<b>50 000 000</b>	<b>5 738</b>	<b>4 499 900</b>	<b>15 360 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>709 300</b>	<b>19 112 736</b>	<b>3 567 056</b>	<b>(3 479 341)</b>	<b>18 484 528</b>	<b>113 259 917</b>
Résultats Reportés							18 484 528			(18 484 528)	-
Dividendes distribués							(3 000 000)				(3 000 000)
Super dividendes							(9 000 000)				(9 000 000)
Amortissement de la subvention									(87 715)		(87 715)
Résultat au 31/12/2019										20 843 764	<b>20 843 764</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>50 000 000</b>	<b>5 738</b>	<b>4 499 900</b>	<b>15 360 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>709 300</b>	<b>25 597 264</b>	<b>3 567 056</b>	<b>(3 567 056)</b>	<b>20 843 764</b>	<b>122 015 966</b>

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2019, la somme de 20 569 200 DT et se détaillent comme suit :

Prime d'émission	15 360 000
Réserves à régime spécial	4 499 900
Réserves pour fonds social	709 300
<b>Total</b>	<b>20 569 200</b>



### B.10. Emprunt et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 4 395 000 DT contre 5 615 000 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Emprunt ATTIJARI à moyen terme	2 520 000	3 240 000	(720 000)
Emprunt UIB à moyen terme	1 875 000	2 375 000	(500 000)
<b>Total</b>	<b>4 395 000</b>	<b>5 615 000</b>	<b>(1 220 000)</b>

### B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1 102 021 DT contre 1 079 471 DT au 31 décembre 2018 et correspondent à des provisions constituées pour faire face aux risques opérationnels auxquels la société pourrait être exposée.

### B.12. Fournisseurs et Comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 16 491 016 DT contre 19 074 483 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Fournisseurs étrangers	7 704 192	15 048 700	(7 344 508)
Fournisseurs locaux	3 308 159	-	3 308 159
Fournisseurs- effets à payer	5 483 340	3 612 788	1 870 552
Conversion des fournisseurs étrangers	(5 196)	11 348	(16 544)
Fournisseurs factures non parvenues	520	401 646	(401 126)
<b>Total</b>	<b>16 491 016</b>	<b>19 074 483</b>	<b>(2 583 467)</b>

### B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 4 929 941 DT au 31 décembre 2019 contre 4 803 809 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Sociétés groupe	281 642	266 360	15 282
États et collectivités publiques	1 951 586	1 074 840	876 746
Clients avance et acomptes	1 093 145	1 785 727	(692 583)
Charges à payer	298 519	201 258	97 261
Sécurité Sociale	550 103	490 732	59 371
Produits constatés d'avance	506 174	643 834	(137 660)
Autres comptes créditeurs	31 409	136 774	(105 366)
Personnel	217 363	204 282	13 081
<b>Total</b>	<b>4 929 941</b>	<b>4 803 809</b>	<b>126 133</b>

#### **B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 45 169 880DT au 31 décembre 2019 contre 37 549 729DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Variation</b>
Emprunts à moins d'un an	35 914 714	30 495 739	5 418 975
Banques créditrices	9 255 166	7 053 989	2 201 177
<b>Total</b>	<b>45 169 880</b>	<b>37 549 729</b>	<b>7 620 151</b>

## VII.2. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

### R.1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2019 s'élèvent à 159 569 417DT contre 153 374 043DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Chiffres d'Affaires Local	109 704 675	107 537 241	2 167 434
Chiffres d'Affaires Export	49 864 742	45 836 802	4 027 939
<b>Total</b>	<b>159 569 417</b>	<b>153 374 043</b>	<b>6 195 374</b>

### R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2019 s'élèvent à 4 580 193 DT contre 3 085 847 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Ventes de déchets	4 450 549	2 780 510	1 670 040
Résorption subvention d'investissement	87 715	236 767	(149 053)
Loyer	41 929	68 570	(26 641)
<b>Total</b>	<b>4 580 193</b>	<b>3 085 847</b>	<b>(175 693)</b>

### R.3. Variation des stocks des produits finis

La variation des stocks des produits finis et encours de l'exercice 2019 s'élève à 1 128 182DT contre (2 436 894)DT au cours de 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Variation de produits finis	(839 328)	(2 411 572)	1 572 244
Variation des encours	1 967 510	(25 322)	1 992 831
<b>Total</b>	<b>1 128 182</b>	<b>(2 436 894)</b>	<b>3 565 075</b>

### R.4. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées de l'exercice 2019 s'élèvent à 95 249 613DT contre 102 984 426DT au cours de 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Achats matières premières	89 888 602	101 061 383	(11 172 781)
Achats de marchandises	12 659 783	16 010 808	(3 351 025)
Variation des stocks matières premières et encours	(7 298 772)	(14 087 766)	6 788 994
<b>Total</b>	<b>95 249 613</b>	<b>102 984 426</b>	<b>(7 734 812)</b>

## R.5. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés de l'exercice 2019 s'élèvent à 17 653 750DT contre 16 115 933DT au cours de 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Achats stockés - Autres approvisionnements	13 926 026	13 324 988	601 038
Achats non stockés de matières	3 911 203	2 790 946	1 120 257
Rabais, remises et ristournes obtenus	(183 478)	-	(183 478)
<b>Total</b>	<b>17 653 750</b>	<b>16 115 933</b>	<b>1 537 817</b>

## R.6. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2019 s'élèvent à 8 014 242DT contre 7 411 978DT au cours de 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Charges salariales	6 812 543	6 255 809	556 735
Charges patronales	1 098 129	1 049 597	48 532
Cotisation assurance groupe	103 570	106 573	(3 002)
<b>Total</b>	<b>8 014 242</b>	<b>7 411 978</b>	<b>602 264</b>

## R.7. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2019 s'élèvent à 2 716 458DT contre 3 693 022DT au cours de 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Dotations aux amortissements des Immobilisations	3 082 448	2 626 180	456 269
Dotations aux provisions pour dépréciation / clients	202 270	316 606	(114 337)
Dotations aux provisions pour risque et charges	22 549	129 559	(107 010)
Reprises sur provisions	(604 417)	(103 279)	(501 138)
Dotations aux provisions pour dépréciation /comptes actifs	13 607	723 955	(710 348)
<b>Total</b>	<b>2 716 458</b>	<b>3 693 022</b>	<b>(976 564)</b>

## R.8. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2019 s'élèvent à 7 304 633 DT contre 6 973 189DT au cours de 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Autres services extérieurs	5 066 899	4 985 328	81 571
Services extérieurs	1 447 758	1 321 811	125 947
Impôts et taxes et versements assimilés	789 977	666 051	123 926
<b>Total</b>	<b>7 304 633</b>	<b>6 973 189</b>	<b>331 444</b>

### R.9. Charges financières nettes

Les charges financières de l'exercice 2019 s'élèvent à 9 441 657 DT contre 3 150 192DT au cours de 2018et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Charges Financières	9 847 483	6 021 682	3 825 801
Revenus sur autres créances	(5 677)	(12 458)	6 781
Gains de change	(400 150)	(2 859 033)	2 458 883
<b>Total</b>	<b>9 441 657</b>	<b>3 150 192</b>	<b>6 291 465</b>

### R.10. Produits de placements

Les produits de placement de l'exercice 2019s'élèvent à3 887 605DT contre 4 437 336DT au cours de 2018. Ils sont générés principalement par les placements des liquidités disponibles en billets de trésorerie.

### R.11. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2019 s'élèvent à 147 486 DT contre 23 261DT au cours de 2018et se présentent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Produits divers ordinaires	147 486	23 261	124 225
<b>Total</b>	<b>147 486</b>	<b>23 261</b>	<b>124 225</b>

### R.12. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2019 s'élèvent à 254 804 DT contre 116 744DT au cours de 2018et se présentent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Charges Diverses Ordinaires	254 804	116 744	138 060
<b>Total</b>	<b>254 804</b>	<b>116 744</b>	<b>138 060</b>

### R.13.Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019s'élève à 5577 599DT contre 4 427 370DT au cours de 2018.

### **Note sur le résultat par action**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Résultat net	20 843 764	18 484 528
Nombre d'actions	50 000 000	50 000 000
<b>Résultat par action</b>	<b>0,417</b>	<b>0,370</b>

### VII.3. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX

#### F1- Amortissements et provisions

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des Immobilisations	3 082 448	2 626 180
Dotations aux provisions	238 426	1 170 121
Reprises sur provisions	(604 417)	(103 279)
<b>Total</b>	<b>2 716 458</b>	<b>3 693 022</b>

#### F2- Variation des stocks

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	flux au 31/12/2019	flux au 31/12/2018
Matières premières et consommables	35 935 632	22 002 753	(13 932 879)	(5 829 637)
Stocks en transit	8 079 486	7 240 158	(839 328)	(3 468 373)
Stocks filières	2 837 468	4 804 978	1 967 510	(198 689)
Produits encours	5 774 000	5 060 161	(713 839)	(357 644)
Produits finis	4 933 878	12 281 824	7 347 946	(6 670 315)
<b>Total</b>	<b>57 560 464</b>	<b>51 389 873</b>	<b>(6 170 591)</b>	<b>(16 524 659)</b>

#### F3- Variation des créances

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	flux au 31/12/2019	flux au 31/12/2018
Clients et comptes rattachés	57 044 774	53 858 017	(3 186 757)	(6 742 411)
<b>Total</b>	<b>57 044 774</b>	<b>53 858 017</b>	<b>(3 186 757)</b>	<b>(6 742 411)</b>

#### F4- Variation autres actifs

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	flux au 31/12/2019	flux au 31/12/2018
Personnel	219 102	155 149	(63 953)	(6 771)
Groupe	428 784	315 550	(113 235)	(115 434)
Etats et collectivités publiques	4 563 893	4 807 997	244 103	(3 684 571)
Autres comptes débiteurs divers	119 633	119 571	(62)	(65)
Charges constatées d'avance	508 035	570 108	62 073	(450 011)
Fournisseurs - Avances et acomptes	5 702 345	777 235	(4 925 110)	771 697
Produits à recevoir	509 913	1 298 502	788 589	(418 542)
<b>Total</b>	<b>12 051 707</b>	<b>8 044 112</b>	<b>(4 007 594)</b>	<b>(3 903 698)</b>

#### F5- Variation fournisseurs et autres Dettes

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	flux au 31/12/2019	flux au 31/12/2018
Fournisseurs d'exploitation	16 491 016	19 074 483	(2 583 467)	4 536 354
Autres Passifs	4 929 941	4 803 809	126 133	2 011 555
<b>Total</b>	<b>21 420 957</b>	<b>23 878 292</b>	<b>(2 457 335)</b>	<b>6 547 909</b>

#### F6- Résorptions des subventions

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Résorption des subventions d'investissements	(87 715)	(236 767)
<b>Total</b>	<b>(87 715)</b>	<b>(236 767)</b>

#### F7- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Matériels Industriels	(330 006)	(481 375)
Matériels de transport &engin de levage	-	(243 480)
Agencement et aménagement	(700 918)	(245 880)
Outillages industriels	(55 370)	(168 667)
Matériels informatiques	(76 786)	(89 719)
Encours	-	(116 147)
Logiciels	(64 927)	(9 800)
MMB	(1 386)	(3 963)
Construction	(146 375)	-
<b>Total</b>	<b>(1 375 769)</b>	<b>(1 359 031)</b>

#### F8- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	10 500	50 633
<b>Total</b>	<b>10 500</b>	<b>50 633</b>

#### F9- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(741 880)
Prêts accordés aux personnels	(1 127 172)	(656 001)
<b>Total</b>	<b>(1 127 172)</b>	<b>(1 397 880)</b>

#### F10- Encaissements provenant de la cession des immobilisations financières

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Remboursements sur prêts accordés aux personnels	1 028 629	616 607
<b>Total</b>	<b>1 028 629</b>	<b>616 607</b>

#### F11- Dividendes et d'autres distributions

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes	(12 000 000)	(11 500 000)
<b>Total</b>	<b>(12 000 000)</b>	<b>(11 500 000)</b>

#### F12- Encaissements provenant des emprunts

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Encaissements emprunts à long et moyen terme	120 913 683	115 131 919
<b>Total</b>	<b>120 913 683</b>	<b>115 131 919</b>

#### F13-Remboursements des emprunts

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Financements de stock	(115 494 708)	(103 557 733)
Remboursements emprunts à long et moyen terme	(1 220 000)	(1 040 000)
<b>Total</b>	<b>(116 714 708)</b>	<b>(104 597 733)</b>



**F14- Encaissements provenant des placements**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Encaissements provenant des placements	100 908 590	66 010 334
<b>Total</b>	<b>100 908 590</b>	<b>66 010 334</b>

**F15- Décaissements liés aux placements**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Décaissements pour acquisitions des placements	(99 964 458)	(69 438 541)
<b>Total</b>	<b>(99 964 458)</b>	<b>(69 438 541)</b>

**F16-Encaissements sur cession d'actions propres**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Encaissement sur cession d'actions propres	-	22 798
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>22 798</b>

**F17- Liquidités et équivalents de liquidités relatifs aux flux**

- Liquidités à la fin de l'exercice 2019

Désignation	31/12/2019
Caisse	7 941
Banque	3 164 847
Banque (Découvert Bancaire)	(9 255 166)
<b>Liquidité au 31/12/2019</b>	<b>(6 082 378)</b>

- Liquidités au début de l'exercice 2019

Désignation	31/12/2018
Caisse	4 266
Banque	1 762 481
Banque (Découvert Bancaire)	(7 053 989)
<b>Liquidité au 31/12/2018</b>	<b>(5 287 242)</b>

## VII.4. Notes sur les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1 - Engagements donnés :</b>						
<b>a) Garanties personnelles</b>						
- Cautionnement	-					
- Aval	-					
- Autres Garanties	-					-
<b>b) Garanties réelles</b>						
- Hypothèque	22 114 500	ATB-AMEN BANK				-
- Nantissement ATB	-					
- Nantissement BTL	-					
- Nantissement BNA	-					
<b>c) Effets escomptés non échus</b>	21466535	ATB-AB-BH-BIAT-UBCI-UIB				-
<b>d) engagement par signature</b>	-					
<b>e) Garanties données (banque)</b>	-					
<b>f) Garantie données autres que banque</b>	170300					
<b>g) Mobilisations des créances nées sur l'étranger</b>	-					
<b>h) Abandon des créances</b>	-					
<b>i) Emprunt sous forme de billet de trésorerie</b>	-					
<b>Total</b>	<b>43751334</b>					-
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) Garanties :</b>						
- Cautions	571450					-
- Aval et acceptation	-					-
- Autres Garanties (Bons de Trésors)	-					
<b>b) Garanties réelles</b>						
- Hypothèque	-					
- Nantissement	-					
<b>c) Effets escomptés non échus</b>	-					
<b>d) Créance à l'exportation mobilisées</b>	-					
<b>e) Abandon des créances</b>	-					
<b>Total</b>	<b>571 450</b>		-	-	-	-
<b>3 - Engagements réciproques</b>						
<b>Total</b>	-		-	-	-	-

## VII.5. Notes sur les parties liées

- La société a facturé aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2019 des produits provenant des activités annexes constitués principalement par des loyers et de divers frais se détaillant comme suit :

Société de groupe	Produits provenant des activités annexes	Solde au 31/12/2019
CETRAM	4 570	16 841
INDINVEST	2 142	12 886
SPEIA	-	12 210
STE MONTFLEURY	2 856	3 538
TUNIS.PARK.SERVICE	-	150 093
CFI	1 714	(215 405)
T.P.R TRADE	5 712	-
TEC SOL	-	80 244
ISICOM	-	480
CFI SICAR	2 380	(18 097)
ITAL.SYSTEM	-	1 549
TUNISIE CAR	4 760	9 748
STE LAAVAL	-	59 746
METAL GLASS	38 179	81 192
STE C A G	-	230
<b>Total</b>	<b>62 312</b>	<b>195 256</b>

- La société a souscrit courant l'année 2019, des billets de trésorerie pour un montant global de 32 700 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit :
  - La société CFI pour un montant de 20 000 000 DT ;
  - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
  - La société CETRAM pour un montant de 3 000 000 DT
  - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
  - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
  - La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT ; et
  - La société ALUFOND pour un montant de 200 000 DT.
- La société a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société	Transaction 2019 (TTC)	Solde au 31/12/2019	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	2 919 373	285 904	Transformation des déchets en aluminium
ALUFOND (client)	5 254 938	8 547 139	Vente déchets en aluminium
ALUCOLOR	2 588 135	(996 619)	Traitement de surface
TPR TRADE	-	3 672 863	Achat accessoires
PROFAL MAGHREB SPA	892 497	4 531 087	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	768 800	1 352 074	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL SPA (fournisseur)	1 126 131	1 549 041	Achat accessoires
LLOYD	370 643	(22 076)	Frais d'assurance
SPEIA	411 421	(160 404)	Travaux de sous-traitance
CETRAM	765 990	(243 744)	Travaux de construction et d'aménagement
CFI SICAR	20 826	(18 097)	Commissions sur Fonds Gérés
<b>Total</b>	<b>15 118 754</b>	<b>18 497 168</b>	

- La société a reconduit la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR et selon laquelle la TPR a mis à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000 DT en 2011 et 1 800 000 en 2014.
- **Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :**
  - La rémunération annuelle nette du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Mai 2017 pour un montant net de 130 000 DT. Il bénéficie également d'un quota de carburant mensuel de 500 Litres et d'une ligne téléphonique.
  - La rémunération annuelle nette du Directeur Général Adjoint, nommé par décision du Conseil d'Administration du 23 Mai 2017, s'élève à un montant net de 45 624 DT. Il bénéficie également d'un quota de carburant mensuel de 280 Litres et d'une ligne téléphonique.
- **Les obligations et engagements de la société «Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A» envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :**

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	178 554	85733	54885	-

- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 juin 2019 à un montant global de 60 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 juin 2019 à un montant global de 20 000 DT.

## **VII.6. Evénements postérieurs**

Suite à la crise sanitaire COVID-19, et depuis le 23 Mars 2020, TPR a été confrontée comme l'ensemble des acteurs économiques à des restrictions de déplacement de son personnel et à l'obligation nationale de confinement.

TPR a arrêté toute activité de production et de vente depuis cette date. Un recours partiel au télétravail a été mis en place concernant les opérations bancaires, le suivi de commandes des matières premières et le traitement des commandes à l'export.

L'évolution de la situation liée à cette crise sanitaire reste une source d'incertitude, une baisse du chiffre d'affaires global au cours des 5 premiers mois de l'exercice 2020 de (-43%) a été enregistrée par rapport à la même période de l'exercice 2019. En revanche, malgré cette crise sans précédent, le niveau d'endettement demeure bien maîtrisé.

TPR a honoré tous ses engagements bancaires, a déposé ses déclarations fiscales mensuelles et a procédé au règlement des cotisations sociales.

A partir du mois de mai 2020, une reprise progressive de l'activité a été constatée.

Il est à ce stade prématuré de mesurer la durée et l'importance économique de la crise qui s'annonce, mais de tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière, le coût du risque client et le résultat de notre société, sans pour autant constituer une incertitude sur sa capacité à poursuivre ses activités.

Le conseil d'administration de TPR a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de ne pas distribuer de dividendes à ses actionnaires au titre de l'exercice 2019 pour mobiliser plus de capitaux afin de diminuer l'impact de la crise sanitaire.

Les états financiers de l'exercice 2019 ne sont pas affectés par cette crise sanitaire.

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 juin 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**VIII-ANNEXE :Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2019**

Produits			Charges			Soldes		
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
(2) Revenus et autres produits d'exploitation	164 149 610	156 459 890	Achat consommés	112 903 363	119 100 359			
* Production stockée	(1 128 182)	2 436 894	ou (Déstockage de production)	-	-			
* Production immobilisée	-	-						
<b>Total</b>	<b>163 021 429</b>	<b>158 896 784</b>				<b>Production</b>	163 021 429	158 896 784
<b>(2) Production</b>	163 021 429	158 896 784	Achat consommés	<b>112 903 363</b>	<b>119 100 359</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>50 118 065</b>	<b>39 796 425</b>
(1) Marge commerciale	-	-	(1)+(2) Autres charges externes	6 514 656	6 307 138			
(2) Mage sur coût matière	50 118 065	39 796 425						
Subvention d'exploitation	-	-						
<b>Total</b>	<b>50 118 065</b>	<b>39 796 425</b>	<b>Total</b>	<b>6 514 656</b>	<b>6 307 138</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</b>	<b>43 603 409</b>	<b>33 489 287</b>
<b>Valeur Ajoutée Brut</b>	<b>43 603 409</b>	<b>33 489 287</b>	Impôt et taxes	789 977	666051			
			Charges de personnel	8 014 242	7 411 978			
<b>Total</b>	<b>43 603 409</b>	<b>33 489 287</b>	<b>Total</b>	<b>8 804219</b>	<b>8078029</b>	<b>Excédent brut (ou insuffisance d'exploitation)</b>	<b>34799190</b>	<b>25 411258</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>34 799 190</b>	<b>25 411258</b>	ou insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	147 486	23 261	Autres charges ordinaires	254 804	116 744			
Produits Financiers	3 887 605	4 437 336	Charges financières nettes	9 441 657	3 150 192			
Transfert et reprise de charges			Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 716 458	3 693 022			
			Impôt sur le résultat ordinaire	5 577 599	4 427 370			
<b>Total</b>	<b>38834282</b>	<b>29871855</b>	<b>Total</b>	<b>17 990 518</b>	<b>11 387 327</b>	<b>Résultat des activités ordinaires (positif ou négatif)</b>	<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>
<b>Résultat positif des activités ordinaires</b>			Résultat négatif des activité ordinaires	-	-			
Gain extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effets positifs des modifications comptable	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-	-			
			Contribution sociale	-	-			
<b>Total</b>	<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Résultat net après modification comptable</b>	<b>20 843 764</b>	<b>18 484 528</b>

**Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.**

**Rapport Général des commissaires aux comptes  
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019**

**Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Mai 2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **122 015 966 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **20 843 764 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**1. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

## **2. Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note VII.6 aux Etats Financiers qui décrit les impacts potentiels de l'avènement de la pandémie du Covid-19 sur les activités de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A».

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **▪ Titres de participation :**

Au 31 Décembre 2019, la valeur nette des titres de participation de la société TPR SA s'élève à 15 716456 DT sur un total bilan de 194 103824 DT.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

### ***Risque identifié :***

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède sa valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

### ***Notre réponse à ce risque :***



Dans ce cadre, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses ainsi que l'examen des modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture

Nous avons notamment effectué une analyse de la performance économique des entreprises émettrices ainsi que l'utilité procurée par ces participations à la société TPR.

▪ **Comptabilisation des revenus :**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 s'élève à 159 569 417 DT provenant principalement de ventes de profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 3 relative aux revenus lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ;  
et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

***Risque identifié :***

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2019 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

***Notre réponse à ce risque :***

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice ;
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés, à l'aide de nos experts informatiques ;
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers ;
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / Factures et les données comptabilisées.

#### **4. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 23 Juin 2020  
Les co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG**

**Anis LAADHAR**

**Yassine BEN GHORBAL**

**Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.**

**Rapport Spécial des commissaires aux comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019:

- Le Conseil d'Administration en date du 16 Juin 2020 a validé la facturation aux sociétés du groupe des loyers et la refacturation des divers frais supportés par TPR au titre de l'exercice 2019 qui se détaillent comme suit :

Société de groupe	Produits provenant des activités annexes	Solde au 31/12/2019
CETRAM	4 570	16 841
INDINVEST	2 142	12 886
SPEIA	-	12 210
STE MONTFLEURY	2 856	3 538
TUNIS.PARK.SERVICE	-	150 093
CFI	1 714	(215 405)
T.P.R TRADE	5 712	-
TEC SOL	-	80 244
ISICOM	-	480
CFI SICAR	2 380	(18 097)
ITAL.SYSTEM	-	1 549
TUNISIE CAR	4 760	9 748
STE LAAVAL	-	59 746
METAL GLASS	38 179	81 192
STE C A G	-	230
<b>Total</b>	<b>62 312</b>	<b>195 256</b>

- La société a souscrit courant l'année 2019, des billets de trésorerie pour un montant global de 32 700 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et se détaillent comme suit :
  - La société CFI pour un montant de 20 000 000 DT ;
  - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
  - La société CETRAM pour un montant de 3 000 000 DT
  - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000DT ;
  - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000DT ;
  - La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT ; et
  - La société ALUFOND pour un montant de 200 000DT.
  
- La société a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société	Transaction 2019 (TTC)	Solde au 31/12/2019	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	2 919 373	285 904	Transformation des déchets en aluminium
ALUFOND (client)	5 254 938	8 547 139	Vente déchets en aluminium
ALUCOLOR	2 588 135	(996 619)	Traitement de surface
TPR TRADE	-	3 672 863	Achat accessoires
PROFAL MAGHREB SPA	892 497	4 531 087	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	768 800	1 352 074	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL SPA (fournisseur)	1 126 131	1 549 041	Achat accessoires
LLOYD	370 643	(22 076)	Frais d'assurance
SPEIA	411 421	(160 404)	Travaux de sous-traitance
CETRAM	765 990	(243 744)	Travaux de construction et d'aménagement
CFI SICAR	20 826	(18 097)	Commissions sur Fonds Gérés
<b>Total</b>	<b>15 118 754</b>	<b>18 497 168</b>	

- La société a reconduit la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR et selon laquelle la TPR a mis à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000 DT en 2011 et 1 800 000 en 2014.

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

#### 1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle nette du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Mai 2017 pour un montant net de 130 000 DT. Il bénéficie également d'un quota de carburant mensuel de 500 Litres et d'une ligne téléphonique.
- La rémunération annuelle nette du Directeur Général Adjoint, nommé par décision du Conseil d'Administration du 23 Mai 2017, s'élève à un montant net de 45 624 DT. Il bénéficie également d'un quota de carburant mensuel de 280 Litres et d'une ligne téléphonique.

#### 2. Les obligations et engagements de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	178 554	85 733	54 885	-

### IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 juin 2019 à un montant global de 60 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 juin 2019 à un montant global de 20 000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 23 Juin 2020  
Les co-commissaires aux comptes

AMC ERNST& YOUNG

Yassine BEN GHORBAL

Anis LAADHAR



## **FCP KOUNOUZ**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

#### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 3 Avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP- KOUNOUZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 574 660,475 TND, un actif net de 570 827,905 TND et un bénéfice net annuel de 29 782,793 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP- KOUNOUZ » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observations**

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Evaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP KOUNOUZ pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Également, nous attirons votre attention sur la note 4.4 « Evènements postérieurs à la date de clôture » des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie COVID-19.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ses états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

### **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 avril 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**Mahmoud ELLOUMI**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>455 558,343</b>	<b>460 137,385</b>
Actions cotées		302 070,850	284 872,380
Obligations des sociétés		30 799,688	50 675,005
Emprunts d'Etat		95 251,725	96 112,560
Titres des organismes de placement collectif		27 436,080	28 477,440
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>119 102,132</b>	<b>139 380,864</b>
Placements monétaires		98 525,555	98 570,471
Disponibilités		20 576,577	40 810,393
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>3.5</b>	<b>0,000</b>	<b>53,162</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>574 660,475</b>	<b>599 571,411</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.6</b>	<b>1 407,982</b>	<b>1 525,170</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.7</b>	<b>2 424,588</b>	<b>2 397,662</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 832,570</b>	<b>3 922,832</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>570 827,905</b>	<b>595 648,579</b>
<b>Capital</b>	<b>3.8</b>	<b>550 947,268</b>	<b>570 359,247</b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.11</b>	<b>19 880,637</b>	<b>25 289,332</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		19 880,637	25 289,332
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>570 827,905</b>	<b>595 648,579</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>574 660,475</b>	<b>599 571,411</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>16 558,701</b>	<b>16 192,687</b>
Dividendes actions cotées		9 724,500	7 762,500
Dividendes titres OPCVM		0,000	1 090,260
Revenus des obligations		1 866,201	2 371,927
Revenus des emprunts d'Etat		4 968,000	4 968,000
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>12 099,837</b>	<b>18 601,986</b>
Revenus des billets de trésorerie		9 784,465	6 627,933
Revenus des dépôts à terme		0,000	0,000
Revenus des comptes à vue		2 315,372	11 974,053
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>28 658,538</b>	<b>34 794,673</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.9</b>	<b>5 551,720</b>	<b>6 153,077</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>23 106,818</b>	<b>28 641,596</b>
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges		2 917,342	2 930,016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>20 189,476</b>	<b>25 711,580</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-308,839	-422,248
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3.11</b>	<b>19 880,637</b>	<b>25 289,332</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		308,839	422,248
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		8 450,750	-13 149,769
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 993,125	24 364,014
Frais de négociation de titres		-850,558	-1 071,027
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>29 782,793</b>	<b>35 854,798</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES</u></b>	<b>29 782,793</b>	<b>35 854,798</b>
<b><u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>		
Résultat d'exploitation	20 189,476	25 711,580
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 450,750	-13 149,769
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 993,125	24 364,014
Frais de négociation de titres	-850,558	-1 071,027
<b><u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b><u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>-54 603,467</b>	<b>-49 514,928</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>24 512,159</b>	<b>47 950,964</b>
- Capital	13 900,000	27 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	9 928,994	19 534,605
- Régularisation des sommes distribuables	683,165	1 416,359
<b>Rachats</b>	<b>79 115,626</b>	<b>97 465,892</b>
- Capital	46 600,000	57 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	31 523,622	38 327,285
- Régularisation des sommes distribuables	992,004	1 838,607
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-24 820,674</b>	<b>-13 660,130</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
En début de l'exercice	595 648,579	609 308,709
En fin de l'exercice	570 827,905	595 648,579
<b><u>NOMBRE DE PARTS</u></b>		
En début de l'exercice	3 504	3 807
En fin de l'exercice	3 177	3 504
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>179,675</b>	<b>169,991</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>5,70%</b>	<b>6,21%</b>

**Notes aux états financiers**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2019**  
**(Unité : en Dinars Tunisiens)**

**Présentation du fonds**

FCP KOUNOUZ est un FCP de catégorie mixte de capitalisation.

Il a obtenu le visa du CMF le 21 mai 2008 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 28 juillet 2008.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts

**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

**2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **2.3. Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 décembre 2019, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Aout 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

FCP KOUNOUZ ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.4. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.



### **3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 455 558,343 TND et se détaille comme suit :

<b>Désignation du titre</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Coût d'acquisition en TND</b>	<b>Valeur au 31 Décembre 2019</b>	<b>% actif</b>
<b><u>Actions</u></b>		<b>311 799,089</b>	<b>302 070,850</b>	<b>52,565%</b>
BH BANK	2 005	39 274,160	23 921,655	4,163%
BIAT	250	27 519,700	28 697,500	4,994%
BNA	4 200	41 712,199	49 799,400	8,666%
BT	2 000	16 237,320	15 480,000	2,694%
BTE (ADP)	2 607	35 208,590	24 062,610	4,187%
ECYCLE	1 000	18 460,630	18 770,000	3,266%
NBL	6 300	43 525,538	31 311,000	5,449%
SIAME	3 000	10 866,359	12 297,000	2,140%
STB	4 000	17 134,200	18 384,000	3,199%
TUNIS RE	1 000	8 177,040	7 955,000	1,384%
UIB	1 900	28 108,853	43 301,000	7,535%
WIFAK BANK	4 171	25 574,500	28 091,685	4,888%
<b><u>Titres OPCVM</u></b>	<b>245</b>	<b>27 144,040</b>	<b>27 436,080</b>	<b>4,774%</b>
FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	245	27 144,040	27 436,080	4,774%
<b><u>Obligations de sociétés</u></b>	<b>990</b>	<b>29 400,000</b>	<b>30 799,688</b>	<b>5,360%</b>
ATB 2007/1(25 ANS)	50	2 600,000	2 720,600	0,473%
MODERN LEASING 2012	540	10 800,000	11 287,728	1,964%
HANNIBAL LEASE 2013-2	400	16 000,000	16 791,360	2,922%
<b><u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u></b>	<b>90</b>	<b>101 205,000</b>	<b>95 251,725</b>	<b>16,575%</b>
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	95 251,725	16,575%
<b>Total</b>		<b>469 548,129</b>	<b>455 558,343</b>	<b>79,274%</b>

Les entrées en portefeuille titres en 2019 se détaillent comme suit :

<b>Acquisitions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>
Actions sociétés cotées	137 648,890
Titres OPCVM	27 144,040
<b>Total</b>	<b>164 792,930</b>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

<b>Sorties (Cession/Remboursement)</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Prix de cession/ Remboursement</b>	<b>Plus ou moins-values réalisées</b>
Actions sociétés cotées	129 759,945	130 330,820	570,875
Obligations sociétés	19 000,000	19 000,000	-
Titres OPCVM	28 187,460	29 609,710	1 422,250
<b>Total</b>	<b>176 947,405</b>	<b>178 940,530</b>	<b>1 993,125</b>

### **3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :**

Les revenus du portefeuille titres totalisent 16 558,701 TND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019</b>	<b>Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018</b>
<b><u>Dividendes</u></b>	<b>9 724,500</b>	<b>8 852,760</b>
- des actions admises à la cote	9 724,500	7 762,500
- des Titres OPCVM	0,000	1 090,260
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>	<b>6 834,201</b>	<b>7 339,927</b>
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<b><u>1 866,201</u></b>	<b><u>2 371,927</u></b>
- intérêts	1 866,201	2 371,927
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<b><u>4 968,000</u></b>	<b><u>4 968,000</u></b>
- intérêts	4 968,000	4 968,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>16 558,701</b>	<b>16 192,687</b>

### **3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 119 102,132 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif
<b>Placement monétaire</b>		<b>98 027,634</b>	<b>98 525,555</b>	<b>17,145%</b>
Billets de trésorerie		<b>98 027,634</b>	<b>98 525,555</b>	<b>17,145%</b>
ELECTROSTAR 70j 11/12/2019 taux 13%	1	49 013,817	49 304,528	8,580%
STEQ 70j 17/12/2019 taux 13%	1	49 013,817	49 221,027	8,565%
<b>Disponibilité</b>		<b>20 576,577</b>	<b>20 576,577</b>	<b>3,581%</b>
Dépôts à vue		35 039,338	35 039,338	6,097%
Sommes à l'encaissement		7 938,123	7 938,123	1,381%
Sommes à régler		-22 400,884	-22 400,884	-3,898%
<b>Total général</b>		<b>118 604,211</b>	<b>119 102,132</b>	<b>20,726%</b>

### **3.4 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2019 à 12 099,837 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Intérêts des billets de trésorerie	9 784,465	6 627,933
Intérêts des comptes courants	2 315,372	11 974,053
<b>Total</b>	<b>12 099,837</b>	<b>18 601,986</b>

### **3.5 Les créances d'exploitation :**

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 31/12/2019.

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	-	53,162
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>53,162</b>

### 3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 1 407,982 TND et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Commission distributeurs (TSB et TSI)	492,800	533,811
Commission gestionnaire (TSI)	563,187	610,066
Commission dépositaire (TSB)	351,995	381,293
<b>Total</b>	<b>1 407,982</b>	<b>1 525,170</b>

### 3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 424,588 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Redevance CMF	47,968	50,200
Etat impôts à payer	25,214	-
Honoraires commissaire aux comptes	2351,406	2347,462
<b>Total</b>	<b>2 424,588</b>	<b>2 397,662</b>

### 3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

	2019	2018
<u>Capital au 01-01-</u>		
Montant (en nominal)	350 400,000	380 700,000
Nombre de titres	3 504	3 807
Nombre de porteurs de parts	42	60
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	13 900,000	27 000,000
Nombre de parts émises	139	270
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	46 600,000	57 300,000
Nombre de parts rachetées	466	573
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	317 700,000	350 400,000
Sommes non distribuables	233 247,268	219 959,247
<b>Montant du capital au 31-12</b>	<b>550 947,268</b>	<b>570 359,247</b>
Nombre de parts	3 177	3 504
Nombre de porteurs de parts	36	42

### 3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	2019	2018
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	2,060	671,780
Variation de plus ou moins-values potentielles sur actions et droits	9 309,525	- 12 960,715
Plus ou moins-values réalisées sur cession d'actions et droits	570,875	24 867,754
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts d'Etat	- 860,835	- 860,834
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	1 422,250	- 503,740
Frais négociation de titres	- 850,558	- 1 071,027
<b>Résultats non distribuables de l'exercice</b>	<b>9 593,317</b>	<b>10 143,218</b>
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	245 248,579	228 608,709
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	9 928,994	19 534,605
Régularisations sommes non distribuables rachats	- 31 523,622	- 38 327,285
<b>Total sommes non distribuables</b>	<b>233 247,268</b>	<b>219 959,247</b>

### 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 5 551,720 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2018
Commission distributeurs (TSB et TSI)	1 943,102	2 153,572
Commission gestionnaire (TSI)	2 220,681	2 461,230
Commission dépositaire (TSB)	1 387,937	1 538,275
<b>Total</b>	<b>5 551,720</b>	<b>6 153,077</b>

### **3.10 Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 917,342 TND et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2019</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2018</b>
Redevance CMF	555,166	615,296
Honoraires commissaire aux comptes	2 362,176	2 314,720
<b>Total</b>	<b>2 917,342</b>	<b>2 930,016</b>

### **3.11 Note sur les sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

<b>Désignation</b>	<b>Résultats Distribuables</b>	<b>Régularisations souscriptions</b>	<b>Régularisations rachats</b>	<b>Sommes Distribuables</b>
Exercices n-1 et antérieurs	0,000	0,000	0,000	0,000
Exercice 2019	20 189,476	683,165	-992,004	19 880,637
<b>Sommes distribuables</b>				<b>19 880,637</b>

## **4. Autres informations**

### **4.1- Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2019 se détaillent ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
- Titres à livrer	7 938,123	0,000
- Titres à recevoir	-22 400,884	0,000
- Participation à libérer	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>-14 462,761</b>	<b>0,000</b>

## 4.2- Données par parts et ratios pertinents

### 4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<b>Revenus des placements</b>	<b>9,021</b>	<b>9,930</b>	<b>7,724</b>	<b>6,303</b>	<b>5,065</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>-1,747</b>	<b>-1,756</b>	<b>-1,688</b>	<b>-1,587</b>	<b>-1,291</b>
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>7,273</b>	<b>8,174</b>	<b>6,036</b>	<b>4,715</b>	<b>3,775</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,918	-0,836	-0,796	-0,711	-0,496
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6,355</b>	<b>7,338</b>	<b>5,239</b>	<b>4,004</b>	<b>3,278</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,097	-0,121	-0,663	-0,368	0,273
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>6,258</b>	<b>7,217</b>	<b>4,576</b>	<b>3,636</b>	<b>3,552</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	2,660	-3,753	7,218	8,317	0,556
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,627	6,953	0,227	-2,279	-0,781
Frais de négociation de titres	-0,268	-0,306	-0,146	-0,255	-0,515
<b>Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation</b>	<b>3,020</b>	<b>2,895</b>	<b>7,299</b>	<b>5,783</b>	<b>-0,741</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>9,375</b>	<b>10,233</b>	<b>12,539</b>	<b>9,787</b>	<b>2,538</b>
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,009
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>3,020</b>	<b>2,895</b>	<b>7,299</b>	<b>5,783</b>	<b>-0,732</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,407	-0,171	-0,609	-0,487	2,266
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3,427</b>	<b>2,724</b>	<b>6,691</b>	<b>5,296</b>	<b>1,534</b>
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	179,675	169,991	160,049	148,782	139,850

### 4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,952%	1,021%	0,982%	1,017%	1,015%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,500%	0,486%	0,463%	0,456%	0,390%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	3,462%	4,268%	3,347%	2,565%	2,579%

#### **4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement" TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

#### **4.4- Evènements postérieurs à la date de clôture**

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, le gestionnaire du fonds « FCP KOUNOUZ » a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2020. Ils ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil d'Administration.



## **FCP AFEK CEA**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET**

**ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

#### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 3 avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placements « FCP AFEK CEA » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 161 522,856 TND, un actif net de 158 766,891 TND et un bénéfice net de l'exercice de 6 459,145 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placements « FCP AFEK CEA » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note 4.4« Evènements postérieurs à la date de clôture » des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie COVID-19

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

## **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

#### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 avril 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Mahmoud ELLOUMI**

## BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31. déc.2019</u>	<u>31. déc.2018</u>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>156 181,110</b>	<b>182 900,660</b>
Actions cotées et droits rattachés		156 181,110	182 900,660
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>5 341,746</b>	<b>3 747,565</b>
Disponibilités		5 341,746	3 747,565
<b>Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>161 522,856</b>	<b>186 648,225</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Opérateurs créditeurs	<b>3.5</b>	792,587	1 002,087
Autres créditeurs divers	<b>3.6</b>	1 963,378	1 936,448
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 755,965</b>	<b>2 938,535</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>158 766,891</b>	<b>183 709,690</b>
Capital	<b>3.7</b>	<b>160 027,923</b>	<b>184 856,547</b>
Sommes distribuables	<b>3.10</b>	<b>-1 261,032</b>	<b>-1 146,857</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-938,144	0,608
Sommes distribuables l'exercice		-322,888	-1 147,465
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>158 766,891</b>	<b>183 709,690</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>161 522,856</b>	<b>186 648,225</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2018
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>4 161,500</b>	<b>5 149,250</b>
Dividendes Actions cotées		4 161,500	5 149,250
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>74,343</b>	<b>121,125</b>
Revenus des comptes à vue		74,343	121,125
<b>Total des revenus de placements</b>		<b>4 235,843</b>	<b>5 270,375</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.8</b>	<b>2 851,817</b>	<b>4 413,667</b>
<b>Revenus nets de placements</b>		<b>1 384,026</b>	<b>856,708</b>
Autres produits		-	-
Autres charges	<b>3.9</b>	2 086,587	2 052,556
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-702,561</b>	<b>-1 195,848</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		379,673	48,383
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>3.10</b>	<b>-322,888</b>	<b>-1 147,465</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-379,673	-48,383
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		19 425,821	-14 089,177
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-12 064,851	13 236,657
Frais de négociation de titres		-199,264	- 325,905
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>6 459,145</b>	<b>- 2 374,273</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018
<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>6 459,145</b>	<b>- 2 374,273</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 702,561	- 1 195,848
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>	19 425,821	- 14 089,177
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>	- 12 064,851	13 236,657
<b>Frais de négociation de titres</b>	- 199,264	-325,905
<b>Distributions de dividendes</b>	-	- 1 441,849
<b>Transactions sur le capital</b>	<b>- 31 401,944</b>	<b>- 31 956,854</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>59 201,787</b>	<b>32 478,250</b>
Capital	68 400,000	34 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	- 9 042,307	- 1 909,636
Régularisation des sommes distribuables	- 155,906	- 112,114
<b>Rachats</b>	<b>90 603,731</b>	<b>64 435,104</b>
Capital	106 200,000	67 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	- 14 851,977	- 2 904,435
Régularisation des sommes distribuables	- 744,292	- 160,461
Droits de sortie	-	-
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>- 24 942,799</b>	<b>- 35 772,976</b>
<b>Actif net</b>		
En début de l'exercice	183 709,690	219 482,666
En fin de l'exercice	158 766,891	183 709,690
<b>Nombre des parts</b>		
En début de l'exercice	2 077	2 407
En fin de l'exercice	1 699	2 077
<b>Valeur liquidative</b>	<b>93,447</b>	<b>88,449</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>5,65%</b>	<b>-2,34%</b>

## **Notes aux états financiers annuels**

**Arrêtés au 31 Décembre 2019**

### **Présentation du fonds**

FCP AFEK CEA est un FCP de distribution, de catégorie mixte dédié exclusivement aux titulaires de Comptes Epargne en Actions « CEA ».

FCP AFEK CEA a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 avec un démarrage des opérations de souscriptions publiques le 01 juillet 2011.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 1000 parts de 100 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire du fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du fonds.

### **1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de FCP AFEK CEA arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers de FCP AFEK CEA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **2.2. Evaluation des placements en actions**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, à la date d'arrêté, à leurs valeurs de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **2.3. Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en BTA sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

### **2.4. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## **3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**

### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 156 181,110 TND et se détaille comme suit :

<b>Désignation du titre</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Coût d'acquisition en TND</b>	<b>Valeur au 31 Décembre 2019</b>	<b>% actif</b>
<b><u>Actions et droits rattachés</u></b>		<b>160 975,012</b>	<b>156 181,110</b>	<b>96,693%</b>
ATTIJ BANK	445	14 520,00	14 684,11	9,091%
BH BANK	600	12 089,01	7 158,60	4,432%
BIAT	130	14 307,75	14 922,70	9,239%
BNA	1 200	12 194,13	14 228,40	8,809%
BT	1 900	16 021,63	14 706,00	9,105%
BTE (ADP)	1 100	17 164,46	10 153,00	6,286%
ECYCLE	480	8 760,90	9 009,60	5,578%
NBL	2 600	16 342,39	12 922,00	8,000%
SIAME	2 400	7 415,45	9 837,60	6,091%
STB	3 000	13 484,79	13 788,00	8,536%
TUNIS RE	1 300	10 253,17	10 341,50	6,402%
UIB	540	7 793,25	12 306,60	7,619%
WIFAK BANK	1 800	10 628,08	12 123,00	7,505%
<b>Total</b>		<b>160 975,012</b>	<b>156 181,110</b>	<b>96,693%</b>



Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

<b>Acquisitions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>
Actions et droits	76 601,070
<b>Total</b>	<b>76 601,070</b>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

<b>Sorties (Cession)</b>	<b>Coût d'acquisitio</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins-values</b>
Actions et droits	122 746,441	110 681,590	-12 064,851
<b>Total</b>	<b>122 746,441</b>	<b>110681,590</b>	<b>-12 064,851</b>

### **3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :**

Les revenus du portefeuille titres totalisent 4 161,500 TND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre</b>
<b>Dividendes</b>	<b>4 161,500</b>	<b>5 149,250</b>
- des actions admises à la cote	4 161,500	5 149,250
<b>Total</b>	<b>4 161,500</b>	<b>5 149,250</b>

### **3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 5 341,746 TND et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur actuelle</b>	<b>% actif</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>5 341,746</b>	<b>5 341,746</b>	<b>3,307%</b>
Dépôts à vue	3 069,183	3 069,183	1,900%
Sommes à l'encaissement	2 272,563	2 272,563	1,407%
Sommes à régler	-	-	0,000%
<b>Total</b>	<b>5 341,746</b>	<b>5 341,746</b>	<b>3,307%</b>

### **3.4 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2019 à 74,343 TND et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2019 sur les placements monétaires.

<b>Désignation</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2019</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2018</b>
Intérêts des comptes courants	74,343	121,125
<b>Total</b>	<b>74,343</b>	<b>121,125</b>

### **3.5 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 792,587 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant au 31/12/2019</b>	<b>Montant au 31/12/2018</b>
Commission distributeurs (TSB et TSI)	150,975	190,878
Commission gestionnaire (TSI)	566,128	715,769
Commission dépositaire (TSB)	75,484	95,440
<b>Total</b>	<b>792,587</b>	<b>1 002,087</b>

### **3.6 Note sur les autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 1 963,378 TND et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant au 31/12/2019</b>	<b>Montant au 31/12/2018</b>
Redevance CMF	13,183	15,440
Honoraires commissaire aux comptes	1 950,195	1 921,008
<b>Total</b>	<b>1 963,378</b>	<b>1 936,448</b>

### 3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

	2019	2018
<u>Capital au 01/01</u>		
Montant (en nominal)	207 700,000	240 700,000
Nombre de parts	2 077	2 407
Nombre de porteurs de parts	87	95
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	68 400,000	34 500,000
Nombre de parts émises	684	345
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	106 200,000	67 500,000
Nombre de parts rachetées	1 062	675
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	169 900,000	207 700,000
Sommes non distribuables	-9 872,077	-22 843,453
<b>Montant du capital au 31/12</b>	<b>160 027,923</b>	<b>184 856,547</b>
Nombre de parts	1 699	2 077
Nombre de porteurs de parts	101	87

#### 3.7.1. Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de Parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions	19 425,821	-14 089,177
Plus (ou moins) values réalisées sur cession actions et droits	- 12 064,851	13 236,657
Frais négociation de titres	-199,264	- 325,905
<b>Résultats non distribuables de l'exercice</b>	<b>7 161,706</b>	<b>-1 178,425</b>
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	-22 843,453	-22 659,827
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 9 042,307	- 1 909,636
Régularisations sommes non distribuables rachats	14 851,977	2 904,435
<b>Total sommes non distribuables</b>	<b>-9 872,077</b>	<b>-22 843,453</b>

### **3.8 Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 851,817 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01 janvier au 31 décembre 2019	Période du 01 janvier au 31 décembre 2018
Commission distributeurs (TSB et TSI)	543,217	840,705
Commission gestionnaire (TSI)	2 036,992	3 152,599
Commission dépositaire (TSB)	271,608	420,363
<b>Total</b>	<b>2 851,817</b>	<b>4 413,667</b>

### **3.9 Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 086,587 TND et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01 janvier au 31 décembre 2019	Période du 01 janvier au 31 décembre 2018
Redevance CMF	135,800	210,148
Honoraires commissaire aux comptes	1 950,787	1 842,408
<b>Total</b>	<b>2 086,587</b>	<b>2 052,556</b>

### **3.10 Note sur les sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts. Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	-1 146,857	-377,688	586,401	-938,144
Exercice 2019	-702,561	221,782	157,891	-322,888
<b>Sommes distribuables</b>				<b>-1261,032</b>

#### 4. Autres informations

##### 4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AFEK CEA au 31/12/2019 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
- Titres à livrer	2 272,563	364,109
<b>Total</b>	<b>2 272,563</b>	<b>364,109</b>

##### 4.2- Données par part et ratios pertinents

###### 4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<b>Revenus des placements</b>	<b>2,493</b>	<b>2,537</b>	<b>3,448</b>	<b>3,189</b>	<b>3,224</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>- 1,679</b>	<b>- 2,125</b>	<b>- 1,894</b>	<b>- 1,953</b>	<b>- 2,003</b>
<b>Revenus net des placements</b>	<b>0,815</b>	<b>0,412</b>	<b>1,554</b>	<b>1,237</b>	<b>1,222</b>
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	- 1,288	- 0,988	- 0,881	- 0,759	- 0,476
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 0,414</b>	<b>- 0,576</b>	<b>0,673</b>	<b>0,478</b>	<b>0,745</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>	<b>0,223</b>	<b>0,023</b>	<b>- 0,073</b>	<b>0,096</b>	<b>0,062</b>
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>- 0,190</b>	<b>- 0,552</b>	<b>0,599</b>	<b>0,573</b>	<b>0,807</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	11,434	- 6,783	9,722	14,096	10,456
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-7,101	6,373	- 1,604	- 9,690	- 11,532
Frais de négociation de titres	- 0,117	- 0,157	- 0,096	- 0,148	- 0,255
<b>Plus ou moins-values sur titres et frais</b>	<b>4,215</b>	<b>- 0,567</b>	<b>8,022</b>	<b>4,258</b>	<b>- 1,331</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3,802</b>	<b>-1,143</b>	<b>8,695</b>	<b>4,736</b>	<b>- 0,585</b>
Droits d'Entrée et de sortie	-	-	-	-	-
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>4,215</b>	<b>- 0,567</b>	<b>8,022</b>	<b>4,258</b>	<b>-1,331</b>
<b>Régularisation du résultat non distribuable</b>	<b>0,973</b>	<b>-1,017</b>	<b>- 0,152</b>	<b>-0,604</b>	<b>0,795</b>
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>5,188</b>	<b>-1,584</b>	<b>7,870</b>	<b>3,654</b>	<b>-0,536</b>
Distribution de dividendes	0,000	0,599	0,574	0,807	0,133
Valeur liquidative	93,447	88,449	91,185	83,289	79,869

#### **4.2.2- Ratios de gestion des placements**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	1,665%	0,547%	1,941%	2,017%	1,969%
Autres charges / Actif Net Moyen	1,219%	1,018%	0,903%	0,784%	0,468%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	-0,410%	-0,593%	0,689%	0,493%	0,733%

#### **4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion du FCP AFEK CEA est confiée à la Tuniso-Séoudienned'Investissement"TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AFEK CEA, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et laTSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP AFEK CEA. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,4% l'ancalculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

#### **4.4- Evènements postérieurs à la date de clôture**

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, le gestionnaire du fonds « FCP AFEK CEA » a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2020. Ils ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil d'Administration.

**AVIS DE SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mme Nejiba CHOUK.

**BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2018**  
(exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2 018	2 017	ECARTS
				2018-2017
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		8 779 498	8 763 797	15 701
Moins : Amortissements		-8 681 066	-8 659 908	-21 158
	V1	<b>98 432</b>	<b>103 889</b>	<b>-5 457</b>
Immobilisations corporelles		181 251 026	181 161 048	89 978
Moins : Amortissements		-169 369 097	-167 378 512	-1 990 585
	V2	<b>11 881 928</b>	<b>13 782 535</b>	<b>-1 900 607</b>
Immobilisations financières		4 956 128	5 071 958	-115 830
Moins : Provisions		-4 515 094	-4 551 544	36 450
	V3	<b>441 034</b>	<b>520 414</b>	<b>-79 380-</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>12 421 394</b>	<b>14 406 839</b>	<b>-1 985 445</b>
Autres actifs non courants		0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>12 421 394</b>	<b>14 406 839</b>	<b>-1 985 445</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks		34 808 273	36 172 083	-1 363 809
Moins : Provisions		-1 190 768	-1 375 506	184 737
	V4	<b>33 617 505</b>	<b>34 796 577</b>	<b>-1 179 072</b>
Clients et comptes rattachés		58 418 089	49 462 972	8 955 116
Moins : Provisions		-33 620 391	-28 435 087	-5 185 304
	V5	<b>24 797 698</b>	<b>21 027 886</b>	<b>3 769 813</b>
Autres actifs courants		15 148 265	15 673 958	-525 693
Moins : Provisions		-2 322 673	-1 944 704	-377 969
	V6	<b>12 825 593</b>	<b>13 729 254</b>	<b>-903 662</b>
Placements et autres actifs financiers		1 540 259	1 109 241	431 018
Moins : Provisions		-36 758		-36 758
	V7	<b>1 503 501</b>	<b>1 109 241</b>	<b>394 260</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	V8	990 133	1 800 565	-810 431
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>73 734 430</b>	<b>72 463 522</b>	<b>1 270 908</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>86 155 825</b>	<b>86 870 361</b>	<b>-714 537</b>



**BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2018**  
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2 018	2 017	ECARTS
				2018-2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales		2 456 036	2 456 036	0
Réserves spéciales		2 619 117	2 619 117	0
Actions propres		-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres		7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés		-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
<b>T. CX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	VI1	<b>-223 535 173</b>	<b>-198 669 961</b>	<b>-24 865 212</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-5 339 852</b>	<b>-24 860 296</b>	<b>19 520 444</b>
<b>T. CX PROPRES AVANT RESULTAT AFFECT</b>		<b>-228 875 025</b>	<b>-223 530 257</b>	<b>-5 344 768</b>
Intérêts minoritaires dans les capitaux		-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat		-255	-26	-229
		<b>-371</b>	<b>-31</b>	<b>-340</b>
<b>TOTAL CX PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>-228 875 396</b>	<b>-223 530 288</b>	<b>-5 345 108</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts	VI2	26 460 562	33 874 993	-7 414 431
Autres passifs non courants	VI3	844 649	844 649	0
Provisions	VI4	6 243 419	9 318 113	-3 074 694
Autres dettes non courantes				
		<b>33 548 630</b>	<b>44 037 755</b>	<b>-10 489 125</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	VI6	14 488 031	13 031 368	1 456 663
Autres passifs courants	VI7	87 293 826	83 841 226	3 452 601
Concours bancaires et autres passifs financiers	VI8	179 700 734	169 490 302	10 210 432
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>281 482 591</b>	<b>266 362 895</b>	<b>15 119 696</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	-	<b>315 031 221</b>	<b>310 400 650</b>	<b>4 630 571</b>
<b>TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS</b>	-	<b>86 155 825</b>	<b>86 870 361</b>	<b>-714 537</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2018**

<b>LIBELLES</b>	<b>NOTES</b>	<b>2 018</b>	<b>2 017</b>	<b>ECARTS 2018-2017</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	VII1.1	60 072 025	33 355 725	26 716 300
Autres produits d'exploitation	VII1.2	380 520	115 504	265 016
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>60 452 544</b>	<b>33 471 229</b>	<b>26 981 315</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variation des stocks de produits finis et des encours		257 551	-1 490 117	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	VII2.1	30 964 253	19 962 392	11 001 860
Charges de personnel	VII2.3	19 348 194	20 352 636	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	VII2.4	4 646 055	6 556 443	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	VII2.5	3 422 121	2 665 431	756 690
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>58 638 174</b>	<b>48 046 786</b>	<b>10 591 389</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 814 370</b>	<b>-14 575 557</b>	<b>16 389 927</b>
Charges financières nettes	VII2.6	-7 085 136	-12 440 597	5 355 461
Produits des placements		6 491	27 124	-20 633
Autres gains ordinaires		349 408	2 014 739	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	VII2.7	-141 054	234 089	-375 144
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS</b>		<b>-5 055 921</b>	<b>-24 740 201</b>	<b>19 684 280</b>
Impôts sur les Sociétés	VII2.8	-284 186	-120 121	-164 064
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-5 340 107</b>	<b>-24 860 323</b>	<b>19 520 216</b>
Eléments extraordinaires		0	0	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-5 340 107</b>	<b>-24 860 323</b>	<b>19 519 864</b>
<b>Intérêts minoritaires dans le résultat</b>		<b>-255</b>	<b>-26</b>	<b>-229</b>
<b>INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT</b>	<b>VII2.9</b>	<b>-5 339 852</b>	<b>-24 860 297</b>	<b>19 520 445</b>

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE  
PNEUMATIQUES- STIP**

**Etat des flux de trésorerie  
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

<b>LIBELLES</b>	<b>NOTES</b>	<b>2 018</b>	<b>2 017</b>	<b>ECARTS 2018-2017</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Résultat net		-5 339 852	-24 860 322	19 520 470
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		4 315 889	6 556 443	-2 240 553
- Variations des :				
Stocks		1 363 809	-937 743	2 301 552
Créances		-10 048 745	-11 038 648	989 904
Autres actifs courants		781 323	843 197	-61 873
Placements et autres actifs financiers		-694 020	994 408	-1 688 428
Fournisseurs et autres dettes		5 393 778	6 510 407	-1 116 628
Autres passifs courants		-588 495	-3 126 681	2 538 186
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>-4 816 312</b>	<b>-25 058 941</b>	<b>20 242 629</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.</b>				
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-105 679	-46 867	-58 812
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		404 000	42 383	361 617
Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs immobilisés s		23 247	0	23 247
<b>Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>321 567</b>	<b>-4 484</b>	<b>326 051</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements provenant des emprunts		2 746 848	14 902 362	-12 155 514
Décaissement pour remboursement des emprunts		-2 120 399	-8 792 963	6 672 564
Encaissements provenant des subventions		-5 000	0	-5 000
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>621 449</b>	<b>6 109 400</b>	<b>-5 487 951</b>
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
Incidence de la variation des taux de change sur les flux de trésorerie des filiales étrangères		0	0	0
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-3 873 295</b>	<b>-18 954 025</b>	<b>15 080 730</b>
Trésorerie au début de l'exercice		-55 106 005	-36 151 980	-18 954 025
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-58 979 300	-55 106 005	-3 873 295

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

**NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE**

**I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :**

Le groupe « **STIP** » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la SOMACOP PLUS et la SMTP Amine.

**I.1.1. La STIP :**

C'est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société a pour objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

### I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D  
La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2018, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 5 950 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

<b>LIBELLE</b>	<b>MODIFICATIONS</b>	<b>NBRE D' ACTIONS</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>CAPITAL APRES MODIFICATION</b>
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes - Augmentation du capital en numéraire	-11 000 15 000	-110 000 150 000	70 000 220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes - Augmentation par Conversion de créances STIP	-61 000 500 000	-610 000 5 000 000	0 5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
<b>SITUATION AU 31/12/2018</b>		<b>59 500</b>	<b>595 000</b>	<b>595 000</b>

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

### I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain.  
La SMTP est en période de règlement judiciaire.

#### I.1.4- LA SOMACOP PLUS :

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques, de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2018, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
<b>SITUATION AU 31/12/2018</b>		<b>200 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

- Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,90%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

## NOTE N° II : REFERENTIEL COMPTABLE

### II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

### II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

#### II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a accusé une perte nette consolidée au titre de l'exercice 2018 égale à 5 339 852 D, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 228 875 025 D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2018 à 315 031 221 D se trouve supérieur de 241 296 791 D à l'actif circulant.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

#### STIP :

Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2018 la somme de 253 977 018 D soit plus de vingt fois le capital social.

Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.

Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unités de production de Menzel Bourguiba très obsolète (Pertes = 151% de son chiffre d'affaires). Et d'une sous activité de son unité de production de M'saken.

Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité :

Le Ratio des frais de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : 30.1% en 2015, 58.9 % en 2016, 61.4 % en 2017 et 32% en 2018.

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016, 2017 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société. En 2018 malgré un calme social, l'activité n'a pas permis d'atteindre le seuil de rentabilité pour insuffisance de financement du fonds de roulement.

### **SOMACOP :**

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- La baisse du chiffre d'affaires constatée en 2016 et 2017, a été dépassée en 2018 par une augmentation du chiffre d'affaires de 59,72 % par rapport à 2017 malgré l'existence des difficultés de trésorerie.
- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017 et 2018, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

### **SMTP Amine :**

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, suite à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTP Amine a été déclarée en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2016.

Compte tenu de sa situation financière de la SMTP Amine arrêtée au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

**Compte tenu de tout ce qui précédé et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.**

**En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation.**

**La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.**

### **II.2.2. Unité monétaire :**

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.



### II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation effective de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

<b>Nature d'immobilisation</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

<b>Nature d'immobilisation</b>	<b>Taux</b>
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

### II.2.4. Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks. Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

### **II.2.5. Emprunts et charges d'emprunt :**

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

### **II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :**

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change. A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

### **II.2.7. Revenus :**

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêt des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

### III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
<b>Société Mère</b> : STIP	IG	100,00%	100,00%
<b>Sociétés Filiales</b>			
SOMACOP	IG	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%

\*

#### III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

#### III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2018.

### NOTE N° IV. RETRAITEMENTS DES ETATS FINANCIERS :

Aucun retraitement des Etats Financiers 2017 n'a été effectué.

## NOTES N° V RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de votre groupe des sociétés, arrêté au 31 décembre 2018, présente un total égal à 86 155 825 D contre 86 870 361 D au 31 décembre 2017, enregistrant une diminution égale à 714 536 D détaillée par rubrique comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS	
			+	-
<b>ACTIFS :</b>				
<b>ACTIFS NON COURANTS :</b>				
- Immobilisations incorporelles	98 432	103 889		5 457
- Immobilisations corporelles	11 881 929	13 782 535		1 900 606
- Immobilisations financières	441 034	520 414		79 380
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>12 421 395</b>	<b>14 406 838</b>		<b>1 985 443</b>
- Autres actifs non courants	0	0		
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>12 421 395</b>	<b>14 406 838</b>		<b>1 985 443</b>
<b>ACTIFS COURANTS :</b>				
- Stocks	33 617 505	34 796 577		1 179 072
- Clients et comptes rattachés	24 797 698	21 027 886	3 769 812	
- Autres actifs courants	12 825 593	13 729 254		903 661
- Placements et autres actifs financiers	1 503 501	1 109 241	394 260	
- Liquidités et équivalents de liquidités	990 133	1 800 565		810 432
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>73 734 430</b>	<b>72 463 523</b>	<b>4 164 072</b>	<b>2 893 165</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>86 155 825</b>	<b>86 870 361</b>	<b>4 164 072</b>	<b>4 878 608</b>
			<b>-714 536</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserve légale	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096		5 000
- Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954		24 860 212
- Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-228 875 025</b>	<b>-223 530 257</b>	<b>19 520 444</b>	<b>24 865 212</b>
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6		110
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26		229
<b>TOTAL INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>-371</b>	<b>-31</b>	<b>0</b>	<b>339</b>
<b>PASSIFS :</b>				
<b>PASSIFS NON COURANTS :</b>				
- Emprunts	26 460 562	33 874 993		7 414 431
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	6 243 419	9 318 113		3 074 694
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>33 548 630</b>	<b>44 037 755</b>	<b>0</b>	<b>10 489 125</b>
<b>PASSIFS COURANTS :</b>				
- Fournisseurs et comptes rattachés	14 488 031	13 031 368	1 456 663	
- Autres passifs courants	87 293 826	83 841 225	3 452 601	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	179 700 734	169 490 302	10 210 432	
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>281 482 591</b>	<b>266 362 895</b>	<b>15 119 696</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>315 031 221</b>	<b>310 400 650</b>	<b>15 119 696</b>	<b>10 489 125</b>
<b>T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>86 155 825</b>	<b>86 870 361</b>	<b>34 640 140</b>	<b>35 354 676</b>
			<b>-714 536</b>	

### V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 98 432 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>VALEURS D'ORIGINE</b>			
Know how	7 004 062	7 004 062	0
Logiciels	812 253	811 783	470
Fonds de commerce	912 938	912 938	0
Brevet	460	230	230
Site WEB	29 200	29 200	0
Immobilisations encours	20 584	5 584	15 001
<b>TOTAL VALEURS D'ORIGINE</b>	<b>8 779 498</b>	<b>8 763 797</b>	<b>15 701</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>-8 681 066</b>	<b>-8 659 908</b>	<b>-21 158</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>98 432</b>	<b>103 889</b>	<b>-5 457</b>

### V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 11 881 929 dinars détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>VALEURS D'ORIGINE :</b>			
Terrain	1 368 098	1 368 098	0
Constructions	24 736 871	24 736 871	0
Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
Constructions sur sol d'autrui	155 500	155 500	0
Agenc. Aménag des constructions	3 869 631	3 748 881	120 750
Matériel et outillage industriel	106 093 436	105 766 171	327 266
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
Matériel de transport	2 317 040	2 298 451	18 589
Matériel informatique	1 373 904	1 371 699	2 205
Agenc. Aménag et installations	2 226 284	2 220 907	5 377
Equipements de bureaux	515 002	509 950	5 052
Immobilisations en cours	270 912	660 172	-389 259
<b>TOTAL VALEURS D'ORIGINE</b>	<b>181 251 026</b>	<b>181 161 047</b>	<b>89 979</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>-169 369 097</b>	<b>-167 378 512</b>	<b>-1 990 585</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>11 881 929</b>	<b>13 782 535</b>	<b>-1 900 606</b>

### V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2018 à 441 034 dinars détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>ECARTS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Titres de participation			
• SMTP	4 508 355	4 508 355	0
• STB	0	99 998	-99 998
Prêts au personnel à +1 an	20 481	44 981	-24 500
Cautionnements	427 292	418 624	8 668
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>4 956 128</b>	<b>5 071 958</b>	<b>-115 830</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>-4 515 094</b>	<b>-4 551 544</b>	<b>36 450</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>441 034</b>	<b>520 414</b>	<b>-79 380</b>

\* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

### V.4. STOCKS :

Le stock est arrêté au 31 décembre 2018 à 33 617 505 dinars détaillé comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>ECARTS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Matières premières	9 757 452	15 831 590	-6 074 138
Autres approvisionnements	7 369 782	8 094 610	-724 828
Marchandises	1 530 893	1 767 254	-236 361
Stock de produits finis	13 323 635	8 037 105	5 286 530
En-cours de production	2 826 511	2 441 524	384 987
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>34 808 273</b>	<b>36 172 083</b>	<b>-1 363 809</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>-1 190 768</b>	<b>-1 375 506</b>	<b>184 737</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>33 617 505</b>	<b>34 796 577</b>	<b>-1 179 072</b>

#### V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2018, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 24 797 698 D contre 21 027 886 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 3 769 812 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>VALEURS BRUTES</b>			
- Clients locaux	7 534 973	7 315 683	219 289
- Clients produits non encore facturés	49 790	346 243	-296 453
- Clients douteux	45 824 191	41 107 300	4 716 892
- Clients locaux chèques en caisse	3 915 230	0	3 915 230
- Clients effets à recevoir	1 093 905	693 747	400 158
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>58 418 089</b>	<b>49 462 973</b>	<b>8 955 116</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>-33 620 391</b>	<b>-28 435 087</b>	<b>-5 185 304</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>24 797 698</b>	<b>21 027 886</b>	<b>3 769 812</b>

#### V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 12 825 593 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Fournisseurs débiteurs	2 430 003	3 614 955	-1 184 952
Sociétés du groupe	2 049 170	1 538 202	510 967
Charges constatées d'avance	259 426	0	259 426
Personnel	134 304	101 586	32 717
Etat et comptes rattachés	6 945 965	9 806 973	-2 861 008
Etat, TVA récupérable	2 613 505	0	2 613 505
Etat, rappel d'impôt	399 335	0	399 335
Etat, crédit de TFP	18 660	0	18 660
Produits à recevoir	167 989	136 863	31 126
Compte d'attente	81 949	0	81 949
Divers	47 960	475 378	-427 418
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>15 148 266</b>	<b>15 673 957</b>	<b>-525 693</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>-2 322 673</b>	<b>-1 944 704</b>	<b>-377 969</b>
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	<b>12 825 593</b>	<b>13 729 253</b>	<b>-903 662</b>

#### V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 1 503 501 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>ECARTS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Régies d'avance et accreditifs	1 440 261	746 241	694 020
Placements	99 998	363 000	-263 002
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>1 540 259</b>	<b>1 109 241</b>	<b>431 018</b>
<b>PROVISIONS</b>			
	-36 758	0	-36 758
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	<b>1 503 501</b>	<b>1 109 241</b>	<b>394 260</b>

#### V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 990 133 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>ECARTS</b>
Banques	980 687	1 779 470	-798 783
Caisses	9 446	21 095	-11 649
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>990 133</b>	<b>1 800 565</b>	<b>-810 432</b>



## VI : NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

### VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à -228 875 396 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserve spéciale	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
<b>Total CX avant résultat de l'exercice</b>	<b>-223 535 173</b>	<b>-198 669 961</b>	<b>-24 865 212</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-5 339 852</b>	<b>-24 860 296</b>	<b>19 520 444</b>
<b>T. CX avant Affectation du résultat de l'exercice</b>	<b>-228 875 025</b>	<b>-223 530 257</b>	<b>-5 344 768</b>
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26	-229
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>-371</b>	<b>-31</b>	<b>-340</b>
<b>Total CX avant Affectation du résultat de l'exercice</b>	<b>-228 875 396</b>	<b>-223 530 288</b>	<b>-5 345 108</b>

### Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

### Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

## VI 2 EMPRUNTS :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 26 460 562 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts à plus d'un an STIP	26 460 562	33 859 685	-7 399 123
Emprunts à plus d'un an SOMACOP	0	15 308	-15 308
	<b>26 460 562</b>	<b>33 874 993</b>	<b>-7 414 431</b>

## VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 844 649 dinars correspondant à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Rétrocession de 'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	0
	<b>844 649</b>	<b>844 649</b>	<b>0</b>

## VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 6 243 419 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 895 473	1 969 793	-74 320
Autres provisions pour risques et charges	4 347 946	7 348 320	-3 000 374
	<b>6 243 419</b>	<b>9 318 113</b>	<b>-3 074 694</b>

#### VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 14 488 031 dinars est détaillé comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>ECARTS</b>
<b>Fournisseurs d'exploitation</b>			
• Fournisseurs locaux	5 638 636	5 243 752	394 884
• Fournisseurs étrangers	403 295	350 367	52 928
• Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	159 144	109 169	49 975
• Fournisseurs charges à payer	4 853 164	5 262 314	-409 150
• Fournisseurs locaux, effets à payer	3 061 922	1 692 780	1 369 142
<b>S/Total</b>	<b>14 116 160</b>	<b>12 658 382</b>	<b>1 457 779</b>
<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>			
• Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
• fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
• Fournisseurs, retenues de garantie	229 826	230 940	-1 116
<b>S/Total</b>	<b>371 871</b>	<b>372 986</b>	<b>-1 116</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 488 031</b>	<b>13 031 368</b>	<b>1 456 663</b>

#### VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 87 293 826 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>ECARTS</b>
Clients créditeurs	16 969 822	14 411 071	2 558 751
Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	6 874 910	24 445 988	-17 571 078
Etat, impôts et taxes	47 735 443	41 602 999	6 132 444
Sociétés du groupe	2 116 631	2 908 470	-791 839
CNSS	13 132 107	0	13 132 107
Provisions pour risques et charges	89 785	89 785	0
Produits constatés d'avance	1 155	0	1 155
Charges à payer	199 471	0	199 471
Jetons de présence à payer	32 950	28 950	4 000
Divers	141 552	353 962	-212 410
<b>TOTAUX</b>	<b>87 293 826</b>	<b>83 841 225</b>	<b>3 452 601</b>

## VI.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 179 700 734 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>Emprunts échus et à moins d'un an</b>			
• Echéances en principal à moins d'un an	7 420 994	9 026 217	-1 605 224
• Echéances en principal impayées	54 306 682	45 529 263	8 777 419
• Crédits de gestion	27 813 669	32 493 477	-4 679 808
• Intérêts courus	56 811 730	50 758 649	6 053 081
<b>S/TOTAL</b>	<b>146 353 075</b>	<b>137 807 606</b>	<b>8 545 469</b>
<b>Banques et autres organismes financiers</b>	33 347 659	31 682 695	1 664 963
<b>TOTAL</b>	<b>179 700 734</b>	<b>169 490 302</b>	<b>10 210 432</b>

## VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et ses filiales est arrêté au 31 décembre 2018 à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

LIBELLES	2 018		2 017		ECARTS 2018-2017
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
Revenus	60 072 025	99,37%	33 355 725	99,65%	26 716 300
Autres produits d'exploitation	380 520	0,63%	115 504	0,35%	265 016
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>60 452 544</b>	<b>100,00%</b>	<b>33 471 229</b>	<b>100,00%</b>	<b>26 981 315</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Variation des stocks de produits finis et des encours	257 551	0,43%	-1 490 117	-4,45%	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	30 964 253	51,22%	19 962 392	59,64%	11 001 860
Charges de personnel	19 348 194	32,01%	20 352 636	60,81%	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	4 646 055	7,69%	6 556 443	19,59%	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	3 422 121	5,66%	2 665 431	7,96%	756 690
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>58 638 174</b>	<b>97,00%</b>	<b>48 046 786</b>	<b>143,55%</b>	<b>10 591 389</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 814 370</b>	<b>3,00%</b>	<b>-14 575 557</b>	<b>-43,55%</b>	<b>16 389 927</b>
Charges financières nettes	-7 085 136	-11,72%	-12 440 597	-37,17%	5 355 461
Produits des placements	6 491	0,01%	27 124	0,08%	-20 633
Autres gains ordinaires	349 408	0,58%	2 014 739	6,02%	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	-141 054	-0,23%	234 089	0,70%	-375 144
<b>R. DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS</b>	<b>-5 055 921</b>	<b>-8,36%</b>	<b>-24 740 201</b>	<b>-73,91%</b>	<b>19 684 280</b>
Impôt sur les Sociétés	-284 186	-0,47%	-120 121	-0,36%	-164 064
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-5 340 107</b>	<b>-8,83%</b>	<b>-24 860 323</b>	<b>-74,27%</b>	<b>19 520 216</b>
INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	-255	0,00%	-26	0,00%	-229
INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	-5 339 852	-8,83%	-24 860 297	-74,27%	19 520 445

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

## VII.1. PRODUITS :

### VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 33 355 725 D au 31 décembre 2017 à 60 072 025 D dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 26 716 300 D.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL</b>			
. Produits finis	36 591 201	22 417 331	14 173 871
. Marchandises	16 134 758	9 799 037	6 335 721
. Produits intermédiaires et services	232 514	160 078	72 437
. Ristournes sur ventes		-1 532 555	1 532 555
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL</b>	<b>52 958 473</b>	<b>30 843 890</b>	<b>22 114 583</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT</b>			
. Produits finis	7 113 551	2 511 834	4 601 717
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT</b>	<b>7 113 551</b>	<b>2 511 834</b>	<b>4 601 717</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>60 072 025</b>	<b>33 355 725</b>	<b>26 716 300</b>

### VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2018 à 380 520 D contre 115 504 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 265 016 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Ventes de déchets	355 136	74 876	280 260
. Produits des activités annexes	20 384	20 883	-499
. Etudes et prestations de services	0	12 078	-12 078
. Quote-part subventions d'investissement de l'exercice	5 000	7 667	-2 667
<b>TOTAUX</b>	<b>380 520</b>	<b>115 504</b>	<b>265 016</b>

## VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

### VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 30 964 253 dinars contre 19 962 392 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 11 001 860 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Achats d'approvisionnements	2 676 983	11 120 635	-8 443 652
. Achats de fournitures et matières consommables	3 270 189	2 348 197	921 992
. Achats non stockés	4 577 135	2 740 877	1 836 259
. Variation de stocks matières premières et fournitures	5 929 067	1 941 489	3 987 578
. Achats de marchandises	14 368 572	931 822	13 436 750
. Variation de stocks marchandises	142 307	879 373	-737 066
<b>TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES</b>	<b>30 964 253</b>	<b>19 962 392</b>	<b>11 001 860</b>

### VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 19 348 194 dinars contre 20 352 636 dinars au 31 décembre 2017, soit respectivement 32% et 60.8% du chiffre d'affaires, enregistrant une diminution égale à 1 004 442 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Salaires	16 015 352	17 158 908	-1 143 556
. Charges sociales	3 344 042	3 010 822	333 220
. Autres charges sociales	-11 200	38 245	-49 445
. Fonds social	0	144 661	-144 661
<b>Total</b>	<b>19 348 194</b>	<b>20 352 636</b>	<b>-1 004 442</b>

#### VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 646 055 dinars contre 6 556 443 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 1 910 387 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>			
. Dotations aux amortis des immobilisations corporelles & incorporelles	2 011 741	2 094 843	-83 102
<b>TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>2 011 741</b>	<b>2 094 843</b>	<b>-83 102</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>			
. Dotations aux provisions pour risques et charges	830 807	3 307 743	-2 476 936
. Dotations aux provisions pour stocks	24 432	218 210	-193 778
. Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	5 402 127	5 939 356	-537 230
. Dotations aux provisions des autres actifs courants	88 235	425 682	-337 446
. Dotations aux provisions des éléments financiers	308	3 948	-3 640
. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	290 411	2 052 980	-1 762 569
<b>TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>6 636 320</b>	<b>11 947 920</b>	<b>-5 311 600</b>
<b>REPRISES DE PROVISIONS</b>			
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	-955	-19 324	18 369
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-94 872	-6 820 992	6 726 120
Reprise sur provisions pour risques et charges*	-3 906 179	-646 004	-3 260 175
<b>TOTAL REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>-4 002 006</b>	<b>-7 486 320</b>	<b>3 484 314</b>
<b>PROVISIONS NETTES</b>	<b>2 634 314</b>	<b>4 461 600</b>	<b>-1 827 286</b>
<b>TOTAL DOTATION AUX AMORT ET PROVISIONS</b>	<b>4 646 055</b>	<b>6 556 443</b>	<b>-1 910 387</b>

\*Les reprises sur provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

Annulation des commissions du client WTC après avoir gagné le jugement	: 3 012 784 D
Annulation autres risques régularisés	: 893 395 D
	<b>3 906 179 D</b>



## VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 3 422 121 dinars contre 2 665 431 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 756 690 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
<b>SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)</b>			
. Location & charges locatives	104 550	138 461	-33 910
. Entretien et réparations	178 971	117 004	61 967
. Primes d'assurances	1 225 806	476 255	749 551
. Autres	148 165	128 987	19 179
<b>SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)</b>	<b>1 657 492</b>	<b>860 706</b>	<b>796 786</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION</b>			
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	488 032	176 938	311 094
. Publicités et propagandes	-39 150	448 482	-487 633
. Frets et transport sur ventes	7 482	79 716	-72 234
. Voyages et déplacements	70 400	39 563	30 837
. Missions et réceptions	96 652	114 928	-18 277
. Frais postaux et de télécommunication	81 870	131 116	-49 246
. Commissions bancaires et de Factoring	581 943	484 576	97 367
. Formations professionnelles	67 158	27 886	39 272
. Dons et subventions	13 116	500	12 616
. Divers	4 000	4 150	-150
<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 371 503</b>	<b>1 507 856</b>	<b>-136 353</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>393 126</b>	<b>296 870</b>	<b>96 256</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 422 121</b>	<b>2 665 431</b>	<b>756 690</b>

## VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2018 7 085 136 D contre 12 440 597 D à la fin de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à 5 355 460 D soit 43,05% détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	2 449 409	3 337 578	-888 169
. Intérêts sur crédits de gestion	3 672 804	2 674 247	998 557
. Intérêts et Pénalités de retard	2 501 167	10 638 893	-8 137 727
. Pertes de Change	4 161 062	2 852 250	1 308 812
. Gains de Change	-5 680 588	-6 747 404	1 066 816
. Autres produits financiers	-18 717	-314 968	296 251
	<b>7 085 136</b>	<b>12 440 597</b>	<b>-5 355 460</b>

#### VII.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2018 à 141 054 D et 349 408 D totalisant un gain net égal à 208 354 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrable et non exigibles.

#### VII.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2018 à 284 186 D contre 120 121 au 31 décembre 2017 enregistrant une augmentation égale à 164 064 D.

#### VII.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est arrêté à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

### VIII. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans du groupe STIP sont arrêtés au 31/12/2018 à 382 916 866 D contre 355 699 085 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 27 217 781 D détaillée comme suit :

LIBELLES	2018	2017	ECARTS
ENGAGEMENTS DONNES			
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	340 651 810	336 951 810	3 700 000
- EFFETS ESCOMPTES :	15 481 362	736160	14 745 202
- CAUTIONS RECUES	7 600 000	8 600 000	-1 000 000
- CAUTIONS RECIPROQUES	19 183 694	9 411 115	9 772 579
<b>TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>382 916 866</b>	<b>355 699 085</b>	<b>27 217 781</b>

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VIII.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
<b>BNA</b>								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500				7 022 500	7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
<b>84 393 600</b>	<b>49 961 100</b>	<b>0</b>	<b>49 871 100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 910 000</b>	<b>66 448 600</b>	<b>84 393 600</b>
<b>STB</b>								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
<b>BDET</b>								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
<b>77 893 000</b>	<b>77 893 000</b>	<b>0</b>	<b>11 000 000</b>	<b>56 140 000</b>	<b>0</b>	<b>41 042 000</b>	<b>43 938 000</b>	<b>77 893 000</b>
<b>BH</b>								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
<b>47 216 666</b>	<b>47 216 666</b>	<b>0</b>	<b>29 566 666</b>	<b>17 650 000</b>	<b>17 650 000</b>	<b>29 566 666</b>	<b>0</b>	<b>47 216 666</b>

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
<b>BS</b>								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
<b>36 165 000</b>	<b>16 890 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 325 000</b>	<b>29 330 000</b>	<b>36 165 000</b>
<b>UIB</b>								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
<b>21 840 000</b>	<b>11 480 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 000 000</b>	<b>21 840 000</b>	<b>21 840 000</b>
<b>BFT</b>								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
<b>15 181 151</b>	<b>8 650 000</b>	<b>3 890 000</b>	<b>0</b>	<b>6 531 151</b>	<b>0</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>15 181 151</b>
<b>ATB</b>								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
<b>14 350 000</b>	<b>7 050 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 050 000</b>	<b>14 350 000</b>	<b>14 350 000</b>
<b>BTK + BTKD</b>								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
<b>12 662 393</b>	<b>12 662 393</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 892 393</b>	<b>0</b>	<b>12 662 393</b>
<b>AMEN BANK</b>								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
850 000						850 000	850 000	850 000
<b>10 250 000</b>	<b>9 400 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 850 000</b>	<b>850 000</b>	<b>10 250 000</b>
<b>UBCI</b>								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
<b>10 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>BIAT</b>								
2 000 000	2 000 000							2 000 000
2 500 000						2 500 000		2 500 000
2 500 000	2 500 000						2 500 000	2 500 000
<b>7 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>7 000 000</b>
<b>340 651 810</b>	<b>249 403 159</b>	<b>3 890 000</b>	<b>90 437 766</b>	<b>80 321 151</b>	<b>17 650 000</b>	<b>135 636 059</b>	<b>192 256 600</b>	<b>340 651 810</b>

**VIII.1.2. EFFETS ESCOMPTEES**

CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	4 520 000
STPCI	3 398 640
JOMAA PNEU	1 471 392
EL WAFA	1 167 113
SCP	1 117 980
PNEURAMA	770 390
STE JOMAA	749 499
COMET	487 316
TUNICOM	413 162
PARENIN	392 532
SICAME	293 534
SFAX PNEU	282 862
ETS KHALFALLAH	206 024
ICAR	86 429
SIMATRA	58 633
BECHIR LOUATI	47 352
SIMMA	11 689
SITAR	6 816
<b>TOTAL</b>	<b>15 481 362</b>

**VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :**

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAQUI SPG STPCI	2 000 000 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS SPG	400 000 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SOCOP	1 200 000 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000 D	Enregistré à la REAS 1 <sup>er</sup> Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

**Hypothèques au profit de la STIP**

Société SOCOP	MONTANTS	OBSERVATIONS
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D	Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 600 000 D</b>	

**VIII.3. CAUTIONS RECIPROQUES**

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
CAUTIONS DOUANIERES	1 599 346	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	5 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	3 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HLDING	1 000 000	BH
<b>TOTAL</b>	<b>19 183 694</b>	

TUNIS, LE 30 juin 2020

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE  
LA SOCIETE TUNISienne DES INDUSTRIES DE  
PNEUMATIQUES « STIP » SA.  
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD  
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**I.1. Opinion :**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2018.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à **86 155 825 D**, un résultat net déficitaire égal à **- 5 339 852 D** et des flux d'exploitation négatifs de **-4 816 312 D**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la STIP au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

## **I.2. Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **I.3. Questions clés d'audit :**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

### **Evaluation des créances clients au 31 décembre 2018 :**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut égal à 58 418 089 D dont des créances douteuses pour un montant de 45 824 191 D provisionnées à hauteur de 33 620 391 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 12 203 800 D Correspond aux ristournes dues à ces clients à fin 2018, figurant au passif du bilan sous la rubrique Autres passifs courants pour le même montant.

Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.



#### **I.4. Paragraphes d'observations :**

**I.4.1.** En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres ont été arrêtés au 31/12/2018 à - **228 875 025 D** soit 222 563 290 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

**I.4.2.** Au 31 Décembre 2018, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 281 482 591 D contre un actif courant égal à 73 734 430 D soit 26,20% du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

**I.4.3.** L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

#### **I.5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

#### **I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

## **II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **II.1. Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

**II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes consolidés de la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis **30/06/2020**

Les Commissaires aux comptes

Nejiba CHOUK  
Directeur Général  
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUITA  
Directeur Associé  
F M B Z - KPMG TUNISIE

[www.kpmg.com](http://www.kpmg.com)

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :**

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous informons que :

- La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.
- La société industrielle d'ouvrages en caoutchouc (SIOC) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a également accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.

## **II. OPERATIONS REALISEES RELATIVES AUX CONVENTIONS ANTERIEURES A 2018 :**

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont évolué comme suit :

### **II. 1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :**

Le compte courant de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 000 000 dinars en 2017 à 1 020 633 au 31 décembre 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI, accordée en 2016 à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP à hauteur de 2 000 000 dinars est passée à 3 000 000 en 2017 et a été maintenue au cours de l'exercice 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI à hauteur de 2 000 000 dinars, accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 et maintenue au cours de l'exercice 2017, est passée à 5 000 000 dinars en 2018.

### **II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :**

Le compte courant de La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) Ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 201 000 dinars en 2017 à 1 001 000 dinars en 2018.

### **II.3. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :**

Au cours de l'exercice 2018 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 508 355 D.
- Le solde client débiteur égal à 21 819 269 D provisionné à concurrence de 12 191 172 D, le reliquat, soit 9 628 097 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.
- Le solde « débiteur divers SMTP » égal à 5 755 147 MAD soit 1 503 129 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire a fait l'objet d'une actualisation au cours de change du MAD du 31/12/2018 entraînant une perte de change égale à 290 412 D.
- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

#### **II.4. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :**

Votre société a acheté au cours des exercices 2017 et 2018 des matières premières auprès de la société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est le Président Directeur Général pour un montant égal à 32 381 D non encore réglé.

#### **II.5. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :**

Les emprunts non courants antérieurs à 2017 auprès des divers établissements de crédits ont fait l'objet au cours de l'exercice 2018 de négociations dans le cadre d'accords transactionnels en cours de finalisation.

Les intérêts et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2018 ont été respectivement arrêtés à 2 444 783 D et 1 437 891 D.

#### **III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :**

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général, du Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG puis Président du conseil d'administration de la société a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen Alaya, administrateur et Directeur Général de la société a reçu au cours de 2018 la somme de 15 000 D au titre de règlement partiel des honoraires de « chargé de fonctions » arrêtés à 63 000 D. Le solde au 31 décembre 2018 est arrêté à 45 000 D.

La société ASY TRADING dont Monsieur Ali LABIADH est associé et administrateur dans votre société a réalisé au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires égal à 597 377 D totalement réglé en 2018.

#### **IV. OPERATIONS INTERDITES :**

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président Directeur Général, au Directeur Général, aux administrateurs délégués, l'un de ses directeurs généraux adjoints, ou de l'un de ses administrateurs ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2018, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Fait à Tunis, le 30/06/2020

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Nejiba CHOUK**  
Directeur Général  
CABINET NEJIBA CHOUK

**Hassen BOUAITA**  
Directeur Associé  
F M B Z - KPMG TUNISIE